

Rapport de la vingt-cinquième session de la

**COMMISSION EUROPÉENNE CONSULTATIVE POUR LES PÊCHES
DANS LES EAUX INTÉRIEURES**

Antalaya, Turquie, 21-28 mai 2008



Les commandes de publications de la FAO peuvent être
adressées au:

Groupe des ventes et de la commercialisation
Division de la communication
FAO

Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie

Courriel: publications-sales@fao.org

Télécopie: +39 06 57053360

Site Web: www.fao.org/

Rapport de la
VINGT-CINQUIÈME SESSION DE LA
COMMISSION EUROPÉENNE CONSULTATIVE POUR LES PÊCHES DANS LES EAUX INTÉRIEURES
Antalaya, Turquie, 21-28 mai 2008

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de La FAO.

ISBN 978-92-5-206104-5

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au:

Chef de la Sous-division des politiques et de l'appui en matière
de publications électroniques
Division de la communication,
FAO
Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie
ou, par courrier électronique, à:
copyright@fao.org

©FAO 2009

PRÉPARATION DE CE DOCUMENT

Le texte qui suit est la version finale du rapport présenté le 28 mai 2008 aux participants à la vingt-cinquième session de la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures.

FAO.

Rapport de la vingt-cinquième session de la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures. Antalya, Turquie, 21-28 mai 2008.

FAO Rapport sur les pêches et l'aquaculture. No. 871. Rome, FAO. 2009. 42p.

RÉSUMÉ

La Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures (CECPI) a tenu sa vingt-cinquième session à Antalya, en Turquie, du 21 au 28 mai 2008. En concomitance avec un symposium sur les interactions entre les objectifs sociaux, économiques et écologiques des pêches intérieures commerciales et de loisir et de l'aquaculture. Les participants ont passé en revue les activités de la CECPI depuis 2006 dans les domaines suivants: biologie et gestion des pêches, aquaculture, protection des ressources aquatiques, et aspects économiques et sociaux. La CECPI a examiné et approuvé son futur programme de travail, en particulier les activités qui seront entreprises jusqu'à la prochaine session de la Commission en 2010, et a examiné son mode de fonctionnement. La vingt-sixième session sera précédée d'un symposium consacré à l'aquaculture multifonctionnelle dans les eaux intérieures.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
DÉCISIONS, DIRECTIVES, DEMANDES ET RECOMMANDATIONS DE LA VINGT-CINQUIÈME SESSION DE LA CECPI	vii
BUREAU DE LA CECPI ET COORDONNATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL <i>AD HOC</i> ET DES GROUPES DE LIAISON	ix
I. OUVERTURE DE LA SESSION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	1
II. SYMPOSIUM SUR LES INTERACTIONS ENTRE LES OBJECTIFS SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES DES PÊCHES COMMERCIALES ET DE LOISIR ET DE L'AQUACULTURE DANS LES EAUX INTÉRIEURES	1
III. BIOLOGIE ET GESTION (SOUS-COMMISSION I)	1
Groupe de travail <i>ad hoc</i> mixte CECPI/CIEM sur les anguilles	1
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur la surveillance des poissons en eaux douces	2
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les introductions et les repeuplements	2
Groupe de travail <i>ad hoc</i> mixte CECPI/CGPM sur la gestion des esturgeons	2
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les meilleures pratiques en matière de passes à poissons	3
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur la cartographie de la répartition des poissons et de la qualité de l'habitat aquatique	3
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur l'écrevisse	3
Élection du Bureau	4
IV. AQUACULTURE (SOUS-COMMISSION II)	4
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur le rapport entre les transferts de poissons et les aspects sanitaires	4
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur la gestion des ressources aquatiques en aquaculture	4
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les perspectives du marché des produits de la pisciculture européenne en eaux douces	5
Réseau de centres d'aquaculture d'Europe centrale et orientale	5
Structure et fonction de la Sous-Commission de l'aquaculture	5
Élection du Bureau	6
V. PROTECTION DES RESSOURCES AQUATIQUES (SOUS-COMMISSION III)	6
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les méthodes de remise en état des lacs et réservoirs	6
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur la manipulation des poissons dans les pêcheries et les établissements d'aquaculture	6
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur la prévention et la maîtrise de la prédation par les oiseaux	7
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur la Directive-cadre de l'UE sur l'eau	7
Élection du Bureau	8

VI.	QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (SOUS-COMMISSION IV)	8
	Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les pêches de loisir	8
	Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les aspects socioéconomiques des pêches continentales	9
	Autres activités	9
	Élection du Bureau	11
VII.	ADOPTION DES RAPPORTS SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES SOUS-COMMISSIONS ET RECOMMANDATIONS	11
VIII.	ADOPTION DU RAPPORT DU SYMPOSIUM	11
IX.	CODE D'USAGES POUR LA PÊCHE DE LOISIR DE LA CECPI	11
X.	FONCTIONNEMENT DE LA CECPI	12
XI.	AUTRES QUESTIONS DÉCOULANT DE LA VINGT-QUATRIÈME SESSION DE LA CECPI	12
XII.	SYMPOSIUM ORGANISÉ PARALLÈLEMENT À LA VINGT-SIXIÈME SESSION	13
XIII.	QUESTIONS DIVERSES	13
XIV.	ÉLECTION DU BUREAU DE LA CECPI	13
XV.	DATE ET LIEU DE LA VINGT-SIXIÈME SESSION	13
XVI.	DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CECPI	13
XVII.	ADOPTION DU RAPPORT ET CLÔTURE DE LA SESSION	13
ANNEXES		
A	Ordre du jour	15
B	Liste des participants	17
C	Liste des documents	22
D	Allocutions d'ouverture:	
	M. Cevdet Akdeniz	23
	M. Tsukasa Kimoto	25
	M. Phil Hickley	28
E	Compte rendu du Symposium de la CECPI sur les interactions entre les objectifs sociaux, économiques et écologiques des pêches commerciales et de loisirs et de l'aquaculture dans les eaux intérieures	31
F	Compte rendu de la réunion du Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur l'écrevisse, Antalya, 24 mai 2008	35
G	Ébauche d'un projet pour l'examen des modalités de travail et du renforcement organisationnel de la CECPI	38
H	Introduction à une analyse des modalités de travail de la CECPI au sein de groupes de travail et de symposiums et propositions de réorientation de la Commission	40

**DÉCISIONS, DIRECTIVES, DEMANDES ET RECOMMANDATIONS DE LA
VINGT-CINQUIÈME SESSION DE LA CECPI**

	Paragraphe
Groupe de travail <i>ad hoc</i> mixte sur les anguilles: nomination d'un nouveau Coordonnateur	8
Groupe de travail <i>ad hoc</i> mixte CECPI/CGPM sur la gestion des esturgeons: s'appellera désormais «Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur la gestion des esturgeons».	12
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les meilleures pratiques en matière de passes à poissons: nomination d'un nouveau Coordonnateur	14
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur l'écrevisse: adoption du mandat et confirmation du Coordonnateur	16-17
Élection du Bureau de la Sous-Commission I	18
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur la gestion des ressources aquatiques en aquaculture: adoption du mandat modifié	23
Décision: la Sous-Commission II sur l'aquaculture est maintenue	32
Élection du Bureau de la Sous-Commission II	33
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les méthodes de remise en état des lacs et réservoirs: dissolution du Groupe	35
Recommandation originale réitérée: le Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur la manipulation des poissons dans les pêcheries et les établissements aquacoles est invité à soumettre à la CECPI un rapport de fonds énonçant la position de la Commission en la matière	37
Les recommandations de l'atelier de Bonn sur le Plan de gestion européen des cormorans sont adoptées	40
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur la prévention et la maîtrise de la prédation par les oiseaux: le nouveau mandat est adopté	41
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur la Directive-cadre de l'UE sur l'eau: le mandat est adopté et le Coordonnateur nommé	42-43
Élection du Bureau de la Sous-Commission III	45
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les aspects socioéconomiques des pêches continentales: le mandat modifié est adopté	50
Recommandation: l'atelier d'experts sur les pêches dans les eaux intérieures devra couvrir aussi bien les pêches de loisirs que les pêches commerciales	51
Le Groupe de liaison sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée devient le Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et le braconnage; le mandat est adopté et le Coordonnateur nommé	53-55
Recommandation relative à l'établissement d'un Groupe de liaison sur l'approche écosystémique en matière de gestion des pêches	57

Recommandation relative à l'établissement d'un Groupe de travail transversal sur le changement climatique au niveau des sous-commissions	58
Décision: le Comité exécutif décidera dans quelle sous-commission doit être placé le Groupe de travail sur la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, et le braconnage, le Groupe de liaison sur l'approche écosystémique en matière de gestion des pêches et le Groupe de travail sur le changement climatique	59
Demande: le Président de la Sous-Commission IV est invité à écrire à la CE afin d'obtenir plus d'informations sur les résultats de la conférence du Fonds européen pour la pêche (FEP) sur «la pêche dans les eaux intérieures et les méthodes de production aquacole respectueuses de l'environnement» (Bucarest, 27/29 juin 2007)	61
Élection du Bureau de la Sous-Commission IV	62
Rapport du Symposium sur les interactions entre les objectifs sociaux, économiques et écologiques des pêches intérieures commerciales et de loisirs et de l'aquaculture: le rapport est adopté	63
Code d'usages pour les pêches de loisir de la CECPI: le code est adopté	
Demande: les membres de la CECPI sont invités à contribuer aux diverses activités proposées dans le cadre du suivi du Code d'usages pour la pêche de loisir	68
Décision: il sera procédé à un examen approfondi du fonctionnement de la Commission	69-72
Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les rapports par pays sur les pêches et l'aquaculture: le mandat est adopté et le Coordonnateur nommé	74-76
Décision: le titre du Symposium organisé en conjonction avec la vingt-sixième session de la CECPI en 2010 sera «L'aquaculture multifonctionnelle dans les eaux intérieures»	77
Décision: le Secrétariat de la CECPI est chargé de lancer le processus de changement de nom de la Commission	78
Élection du Bureau de la CECPI	79
Date et lieu de la vingt-sixième session	80
Date et lieu de la prochaine réunion du Comité exécutif	81

**BUREAU DE LA CECPI ET COORDONNATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL
AD HOC ET DES GROUPES DE LIAISON**

Président:	P. Hickley
Premier vice-Président:	K. Pinter
Second Vice-Président:	A. Jagsch
Secrétaire:	G. Marmulla

Groupes de travail *ad hoc*

Pêche illicite, non déclarée et non réglementée et braconnage	Coordonnateur:	P. Stachowiak
Changement climatique	Coordonnateur:	À nommer

Groupe de liaison

Approche écosystémique en matière de gestion des pêches	Liaison	I. Cowx
---	---------	---------

SOUS-COMMISSION I – BIOLOGIE ET GESTION

Président:	T. Brenner
Vice-Président:	J. Caffrey
Rapporteur:	I. Navodaru
Secrétaire technique:	G. Marmulla

Groupes de travail *ad hoc*

Anguilles	Coordonnateur:	R. Poole
Surveillance des poissons en eaux douces	Coordonnateur:	P. Hickley
Introductions et repeuplements	Coordonnateur:	I.G. Cowx
Gestion des esturgeons	Coordonnateur:	M. Chebanov
Meilleures pratiques en matière de passes à poissons	Coordonnateur:	A. Zitek
Cartographie de la répartition des poissons et de la qualité de l'habitat aquatique	Coordonnateur:	R. Fricke
Écrevisse	Coordonnateur:	M. Pursiainen

SOUS-COMMISSION II – AQUACULTURE

Président:	L. Váradí
Vice-Président:	T. Hubenova
Rapporteur:	O. Schlumberger
Secrétaire technique:	U. Barg

Groupes de travail *ad hoc*

Rapport entre transferts de poisson et aspects sanitaires	Coordonnateur:	E. Hudson
Gestion des ressources aquatiques en aquaculture	Coordonnateur:	M. Verdegem
Perspectives du marché des produits de la pisciculture européenne en eaux douces	Coordonnateur:	L. Váradi
Réseau de centres d'aquaculture d'Europe centrale et orientale	Coordonnateur:	L. Váradi

SOUS-COMMISSION III – PROTECTION DES RESSOURCES AQUATIQUES

Président:	G. Castelnaud
Vice-Président:	E. Ciccotti
Rapporteur:	T. Vehanen
Secrétaire technique:	U. Barg

Groupes de travail *ad hoc*

Manipulation des poissons dans les pêcheries et les établissements aquacoles	Coordonnateur:	R. Rösch
Prévention et maîtrise de la prédation par les oiseaux	Coordonnateur:	P. Heinimaa
Directive-cadre de l'UE sur l'eau	Coordonnateur:	C. Argillier

SOUS-COMMISSION IV – ASPECTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Président:	I.G. Cowx
Vice-Président:	M. Sipponen
Rapporteur:	R. Arlinghaus
Secrétaire technique:	R. van Anrooy

Groupes de travail *ad hoc*

Pêches de loisir	Coordonnateur:	R. Arlinghaus
Aspects socioéconomiques des pêches continentales	Coordonnateur:	M. Sipponen

I. OUVERTURE DE LA SESSION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. La vingt-cinquième session de la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures (CECPI) s'est tenue à Antalya (Turquie), du 21 au 28 mai 2008 sous la présidence de M. Phil Hickley. Ont participé à la session 35 représentants de 21 Membres de la Commission et un observateur d'une organisation non gouvernementale internationale. On trouvera la liste des participants à l'Annexe B du présent rapport.
2. Le Sous-Directeur général du Ministère de l'agriculture et des affaires rurales de la Turquie, M. Cevdet Akdeniz, a ouvert la session et souhaité la bienvenue en Turquie à tous les délégués. Son allocution est reproduite à l'Annexe D.
3. M. Tsukasa Kimoto, Représentant par intérim de la FAO en Turquie et coordonnateur par intérim du Bureau sous-régional pour l'Asie centrale (FAOSEC) à Ankara, a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf. Son allocution est reproduite à l'Annexe D.
4. Le Président de la CECPI, M. Phil Hickley, a remercié le Gouvernement turc d'avoir accueilli cette session. Il a remercié M. Devin Bartley de son travail comme Secrétaire de la CECPI et a souhaité la bienvenue au Secrétaire entrant, M. Gerd Marmulla. Son allocution est reproduite à l'Annexe D.
5. La Commission a adopté l'ordre du jour reproduit à l'Annexe A. La liste des documents soumis à la Commission figure à l'Annexe C. Il a été constaté que le quorum était réuni.

II. SYMPOSIUM SUR LES INTERACTIONS ENTRE LES OBJECTIFS SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES DES PÊCHES COMMERCIALES ET DE LOISIR ET DE L'AQUACULTURE DANS LES EAUX INTÉRIEURES

6. Un Symposium sur les interactions entre les objectifs sociaux, économiques et écologiques des pêches commerciales et de loisir et de l'aquaculture dans les eaux intérieures a été organisé parallèlement à la vingt-cinquième session de la CECPI à Antalya (Turquie), et s'est tenu du 21 au 24 mai 2008. Le Symposium, qui était présidé par M. Ibrahim Okumus (Turquie) et organisé par M. Ian Cowx (Royaume-Uni), a réuni 255 participants de 26 pays. Ont été notamment présentés 57 exposés oraux et 24 affiches. Un rapport succinct du Symposium figure à l'Annexe E. Le rapport du Symposium sera publié comme supplément au présent rapport.

III. BIOLOGIE ET GESTION (SOUS-COMMISSION I)

7. M. T. Brenner (Allemagne), Président de la Sous-Commission, a présenté un rapport sur l'état d'avancement des activités convenues lors de la vingt-quatrième session de la Commission. Le rapport d'activité a été soumis à la session dans deux documents portant les cotes CECPI/XXV/2008/3 et CECPI/XXV/2008/Inf.4, respectivement.

Groupe de travail *ad hoc* mixte CECPI/CIEM sur les anguilles (Coordonnateur: R. Poole)

8. Le Groupe de travail a poursuivi ses activités durant l'intersession 2006-2008, fournissant des avis scientifiques sur l'état des stocks d'anguilles et un soutien à leur gestion. Il a également donné des avis concernant le nouveau règlement EC No. 1100/2007 de l'Union européenne, adopté en septembre 2007. Le Groupe de travail s'est réuni au siège du Cemagref (Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement), à Bordeaux, en septembre 2007 et a formulé des avis sur un large éventail de questions et données pertinentes (recrutement et quantités débarquées, repeuplement et aquaculture,

qualité des anguilles, contaminants, parasites et maladies, obstacles à la migration, questions relatives au passage des anguilles et autres questions à l'appui de l'élaboration de plans de gestion des anguilles, telles que les méthodes d'évaluation des stocks, les processus de rétablissement et la prédation). Le Groupe de travail a publié un rapport fin 2007, incorporant les rapports par pays. Il est disponible en version électronique sur le site Internet du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) et auprès de la FAO en version papier, en un nombre limité d'exemplaires. Le Groupe de travail continuera d'élaborer un cadre pour la collecte de données et la surveillance des stocks. Il prévoit de se réunir à Louvain (Belgique) en septembre 2008. M. Russell Poole (Irlande) a été nommé Coordonnateur du Groupe de travail.

Groupe de travail *ad hoc* sur la surveillance des poissons en eaux douces (Coordonnateur: P. Hickley)

9. Suite à l'atelier mixte CECPI/Comité européen de normalisation (CEN) sur les pêches recourant aux méthodes acoustiques tenu dans le Dorset (Royaume-Uni), en mars 2006, le projet de norme «Qualité de l'eau – Instructions concernant l'emploi de méthodes hydro-acoustiques mobiles d'estimation des stocks de poissons», a été présenté par M. Hateley (Royaume-Uni) au Groupe TG4 sur le poisson du CEN à Vienne le 14 juin 2007. En novembre, les États membres ont voté en faveur de l'acceptation du projet de norme comme nouvelle activité. Une version nouvellement révisée de ce projet sera distribuée en vue de son adoption comme norme européenne provisoire à l'issue de la prochaine réunion du CEN qui doit se tenir à Hof (Allemagne), le 28 mai 2008.

10. Le Groupe de travail a aidé l'Institut d'hydrobiologie de l'Académie des sciences de la République tchèque à organiser la conférence «Méthodes d'évaluation des stocks de poisson pour les lacs et les réservoirs: vers une évaluation réaliste des stocks», qui s'est tenue à Ceske Budejovice (République tchèque), du 11 au 15 septembre 2007. Les travaux dont la publication a été acceptée sont en cours de préparation en vue de leur inclusion dans un numéro spécial de *Fisheries Research*.

Groupe de travail *ad hoc* sur les introductions et les repeuplements (Coordonnateur: I. Cowx)

11. Les participants ont accepté que la CECPI soit associée à la conférence intitulée «Gestion des espèces exotiques pour un développement durable des pêches et de l'aquaculture», qui doit se tenir à Florence (Italie), en novembre 2008. Le Coordonnateur représentera la CECPI à cette conférence. Le Groupe de travail a présenté plusieurs exposés que l'on peut se procurer à l'adresse suivante:
<http://www.hull.ac.uk/hifi/IMPASSE/index.html>.

Groupe de travail *ad hoc* mixte CECPI/CGPM sur la gestion des esturgeons (Coordonnateur: M. Chebanov)

12. Le Coordonnateur et les membres du Groupe de travail ont participé à de nombreux ateliers et réunions internationaux concernant les esturgeons. Les travaux présentés à l'atelier de Piacenza (2006) seront publiés dans une publication spéciale de la Société mondiale pour la conservation des esturgeons. Le rapport intitulé «Souches et types locaux d'esturgeons» a été préparé en vue de sa publication par le Ministère de l'agriculture de la Fédération de Russie. Les délégués sont convenus de changer le nom du Groupe de travail qui s'appellera désormais Groupe de travail *ad hoc* de la CECPI sur la gestion des esturgeons, conformément à la demande de la CGPM.

Groupe de travail *ad hoc* sur les meilleures pratiques en matière de passes à poissons (Coordonnateur: M. Larinier)

13. Le Groupe de travail a examiné des questions définies dans le mandat comme priorités immédiates, à l'occasion de ses deux premières réunions tenues à Toulouse (France) et à Salzburg (Autriche). Sur la base des conclusions de ces réunions, il procède actuellement à l'élaboration de directives générales sur les critères de conception d'après nature de passes à poissons. Il consacrera des directives plus spécifiques à certains aspects de la migration d'aval des anguilles. Est également à l'étude l'élaboration d'une «checklist» visant à garantir que la migration/le passage des poissons figure en bonne place dans les nouveaux plans de gestion des eaux. Les liens étroits existants entre ce Groupe de travail et celui sur les anguilles ont été soulignés.

14. Le Coordonnateur, M. Larinier, a démissionné durant l'intersession. Les délégués ont exprimé leur gratitude à M. Larinier pour sa contribution inestimable aux travaux du Groupe. La nomination de M. Andreas Zitek (Autriche) comme nouveau Coordonnateur a été confirmée.

Groupe de travail *ad hoc* sur la cartographie de la répartition des poissons et de la qualité de l'habitat aquatique (Coordonnateur: R. Fricke)

15. Le Coordonnateur l'ayant informé que diverses activités entreprises dans le cadre de l'ancien mandat étaient encore prévues, la Sous-Commission est convenue que le Groupe de travail devrait poursuivre ses délibérations.

Groupe de travail *ad hoc* sur l'écrevisse (Coordonnateur: M. Pursiainen)

16. La vingt-quatrième session de la CECPI a décidé de rétablir le groupe de travail sur l'écrevisse. Celui-ci a tenu une réunion *ad hoc* en marge de la vingt-cinquième session de la CECPI, le 24 mai 2008, consacrée à l'examen du projet de mandat et à mise au point définitive. La Sous-Commission a approuvé le mandat ci-après:

- Surveiller les changements dans la distribution des espèces d'écrevisse afin de mieux protéger les espèces autochtones.
- Recueillir des données sur les prises, l'effort de pêche et la production aquacole d'écrevisses dans les pays membres.
- Faciliter et promouvoir les études sur l'écologie de l'écrevisse et les activités de rétablissement.
- Déterminer la valeur socioéconomique (capture, transformation, commercialisation, etc.) des écrevisses provenant des eaux intérieures (environnement) et de l'aquaculture.
- Préparer des directives pour l'utilisation responsable des espèces d'écrevisses dans l'aquaculture et les pêches dans les eaux intérieures et pour la conservation ou la gestion durable des stocks d'écrevisses autochtones.
- Améliorer les communications entre les parties prenantes et d'autres groupes intéressés en matière d'aquaculture et de gestion des stocks d'écrevisse et de détection précoce et maîtrise des maladies (notamment de la peste des écrevisses).
- Prendre toute autre mesure indispensable pour faire face à l'évolution de la situation concernant les écrevisses.

17. Le programme préliminaire, jusqu'en 2012, prévoit trois réunions ou ateliers. Le compte-rendu de la réunion figure à l'Annexe F. La Sous-Commission est convenue que M. Markku Pursiainen (Finlande) assumerait les fonctions de Coordonnateur du Groupe de travail.

Élection du Bureau

18. Ont été élus: M. T. Brenner (Allemagne), Président; M. J. Caffrey (Irlande), Vice-Président; M. I. Navodaru (Roumanie), Rapporteur.

IV. AQUACULTURE (SOUS-COMMISSION II)

19. Le Président de la Sous-Commission, M. L. Váradi (Hongrie), a présenté les activités et les résultats de la Sous-Commission, consignés dans les documents CECPI/XXV/2008/4 et CECPI/XXV/2008/ Inf.5.

Groupe de travail *ad hoc* sur le rapport entre les transferts de poisson et les aspects sanitaires (Coordonnateur: E. Hudson)

20. Le Coordonnateur n'a pas fait parvenir de rapport durant l'intersession. Il n'a pu assister à la présente session, mais il a pris une part active, en qualité de président et d'orateur, au programme du symposium qui a précédé la vingt-cinquième session. À l'heure actuelle, son travail est axé sur le régime sanitaire européen applicable au poisson mis en place par la Directive 2006/88/CE de l'UE. Étant donné que celle-ci ne manquera pas d'influer sur la gouvernance dans le sens du développement de pêches de capture et d'élevages aquacoles durables dans les eaux continentales, il a été proposé que le Groupe de travail étudie les répercussions du nouveau régime sanitaire européen applicable au poisson et facilite la diffusion de l'information relative aux bases de connaissances et aux outils qu'offre la directive. Le Coordonnateur s'est déclaré disposé à poursuivre ses travaux dans le cadre du nouveau mandat. Il a également été proposé de modifier le nom du Groupe de travail en conséquence.

21. M. Hudson serait invité à élaborer un nouveau mandat pour le Groupe de travail qui tienne compte de la nouvelle activité proposée.

Groupe de travail *ad hoc* sur la gestion des ressources aquatiques en aquaculture (Coordonnateur: M. Verdegem)

22. Le Coordonnateur n'a pas fait parvenir de rapport durant l'intersession. Le plan de l'ouvrage «Water use and reuse in aquaculture» (Utilisation et réutilisation de l'eau en aquaculture) a été arrêté et le Coordonnateur recherche de nouvelles contributions. Un nouvel échéancier est en cours de négociation avec la maison d'édition (Blackwell). Le Coordonnateur a confirmé qu'il était prêt à poursuivre ses efforts pour que le projet de publication du livre puisse aboutir, quitte à ce qu'il y ait du retard.

23. Le mandat du Groupe de travail avait été légèrement modifié, puis adopté par le Comité exécutif de la CECPI en mai 2007. La Sous-Commission a confirmé le mandat en ces termes:

- Réunir et analyser l'information disponible sur l'utilisation des eaux douces dans l'aquaculture sous l'angle notamment des interactions dans un contexte d'utilisateurs multiples.
- Évaluer le degré d'intégration du développement de l'aquaculture dans les approches actuelles suivies en matière de gestion des ressources hydriques au regard en particulier de son impact sur la gestion des ressources hydriques au niveau local.
- À la lumière des examens et évaluations ci-dessus, identifier les questions spécifiques que pose l'intégration de l'aquaculture dans la gestion des ressources hydriques et dégager les options et solutions correspondantes.
- Formuler des recommandations et des directives concernant la poursuite des activités du Groupe de travail.

24. Il a été convenu que le Groupe de travail étudiait un aspect critique de l'aquaculture continentale dans la mesure où la compétition concernant les ressources en eau douce s'accroissait encore et qu'il devait absolument poursuivre ses travaux.

Groupe de travail *ad hoc* sur les perspectives du marché des produits de la pisciculture européenne en eaux douces (Coordonnateur: L. Váradi)

25. L'activité du groupe de travail est principalement axée sur la participation à divers symposiums et conférences européens consacrés à la problématique de la commercialisation du poisson, à savoir:

- Conférence EUROFISH sur l'aquaculture à Riga (Lettonie), 6-7 mai 2008; (EUROFISH – Organisation internationale pour le développement des pêches en Europe orientale et centrale);
- Symposium de la CECPI à Antalya (Turquie), 21-24 mai 2008;
- Conférence EAS sur l'aquaculture européenne, Cracovie (Pologne), 16-18 septembre 2008 (EAS – Société européenne d'aquaculture).

26. Le Coordonnateur a déjà participé à la conférence sur l'aquaculture de Riga (Lettonie) et au symposium d'Antalya (Turquie), où a été envisagée l'organisation en 2009 d'un atelier spécial sur les perspectives du marché des produits de la pisciculture européenne en eau douce. Une proposition concrète sur l'organisation de l'atelier en question serait élaborée après la conférence de la Société européenne d'aquaculture en Pologne.

Réseau de centres d'aquaculture d'Europe centrale et orientale (NACEE)

27. La Sous-Commission a continué d'entretenir des relations avec le Réseau de centres d'aquaculture d'Europe centrale et orientale qui représente 41 institutions de 15 pays d'Europe centrale et orientale.

28. La Sous-Commission a reconnu que la collaboration entre la CECPI et le Réseau de centres d'aquaculture d'Europe centrale et orientale contribuait utilement au développement de la collaboration dans le domaine de l'aquaculture entre les pays d'Europe orientale membres de l'Union européenne et les non-membres. Les participants au symposium d'Antalya ont également reconnu les avantages de la collaboration interrégionale. Ils ont en outre constaté que le développement de l'aquaculture se heurtait à des obstacles semblables dans la CEE et l'Asie centrale.

29. Il a été proposé d'organiser un atelier sous-régional sur le développement de l'aquaculture dans la région de la mer Caspienne, dans le cadre d'un exercice conjoint entre les bureaux sous régionaux de la FAO à Budapest et Ankara, le Réseau de centres d'aquaculture d'Europe centrale et orientale et la Sous-Commission de l'aquaculture de la CECPI.

Structure et fonction de la Sous-Commission de l'aquaculture

30. M. Váradi a soulevé la question de savoir si la structure et la fonction actuelles de la Sous-Commission offraient aux groupes de travail traitant de l'aquaculture un cadre opérationnel adapté à leurs activités futures compte tenu du fait que les travaux dans ce domaine ne relevaient pas uniquement de la Sous-Commission II, mais également d'autres groupes de travail d'autres sous-commissions. Sans compter qu'il existait aussi en Europe de nombreuses organisations et initiatives ayant trait à l'aquaculture. Il fallait donc se demander quelle était la spécificité de la Sous-Commission de l'aquaculture de la CECPI. Les délégués ont été invités à se prononcer soit en faveur du maintien de la Sous-Commission et de la poursuite de ses travaux dans la structure actuelle soit en faveur de son abolition et de l'intégration des activités de ses groupes de travail dans d'autres sous-commissions.

31. Si certains délégués se sont prononcés en faveur de l'abolition de la Sous-Commission II et de la poursuite des activités de ses groupes de travail au titre d'autres sous-commissions, d'autres délégués ont fait valoir qu'il fallait maintenir la Sous-Commission II, car son abolition serait un message négatif pour les parties prenantes et pourrait avoir comme résultat que l'aquaculture ait un profil de moindre importance au sein de la CECPI.

32. Il a été convenu finalement que la Sous-Commission poursuivrait ses travaux durant la prochaine intersession et qu'il serait procédé à une évaluation et, le cas échéant, à un réaménagement de la structure et de la fonction de la Sous-Commission de l'aquaculture ainsi que d'autres Sous-Commissions. Le débat sur ces questions a repris lors de l'examen du point de l'ordre du jour consacré au «Fonctionnement de la CECPI».

Élection du Bureau

33. Ont été élus: M. L. Váradi (Hongrie), Président; Mme T. Hubenova (Bulgarie), Vice-Présidente; M. O. Schlumberger (France), Rapporteur. La Commission a exprimé ses remerciements à M. J.P. Proteau (France), ancien Vice-Président, pour sa contribution aux travaux de la Sous-Commission II.

V. PROTECTION DES RESSOURCES AQUATIQUES (SOUS-COMMISSION III)

34. Le Président de la Sous-Commission, M. G. Castelnaud (France), a présenté les activités et les réalisations de la Sous-Commission, consignés dans les documents CECPI/XXV/2008/5 et six CECPI/XXV/2008/Inf. 6.

Groupe de travail *ad hoc* sur les méthodes de remise en état des lacs et réservoirs (Coordonnateur : H. Lehtonen)

35. Le Groupe de travail a travaillé à un projet final de manuel sur la remise en état des lacs et des réservoirs. La Sous-Commission a remercié le groupe de travail de sa contribution et est convenue de mettre fin à son activité.

Groupe de travail *ad hoc* sur la manipulation des poissons dans les pêcheries et les établissements d'aquaculture (Coordonnateur: R. Rösch)

36. M. Castelnaud a présenté, au nom de M. Rösch, l'avant-projet d'énoncé de position de la CECPI préparé par le groupe de travail sur «le bien-être des poissons dans l'aquaculture d'eau douce» (reproduit à l'Annexe 1 de la CECPI /XXV/2008/Inf. 6).

37. La Sous-Commission s'est félicitée du travail réalisé par le Groupe de travail, mais a estimé qu'il devrait axer ses efforts sur la préparation d'un texte bref et concis énonçant la position de la CECPI sur les questions relatives au bien-être du poisson dans les élevages en eau douce et les pêches dans les eaux intérieures. Elle a reconnu qu'il n'était pas nécessaire d'élaborer des directives, mais a rappelé que lors de sessions précédentes de préparer un énoncé complet des positions de la CECPI. Le Groupe de travail a donc été invité à revoir son avant-projet dans ce sens, en tenant compte des travaux réalisés par d'autres organisations et notamment le Conseil de l'Europe, l'Autorité européenne de sécurité des aliments et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Les questions relatives au bien-être du poisson dans les pêches de capture dans les eaux continentales devraient faire l'objet d'un travail ultérieur.

38. La Sous-Commission a été informée que le rapport du Groupe de travail *ad hoc* de la CECPI sur la manipulation du poisson dans les pêches et les établissements aquacoles, produit lorsque M. L. Raat était le Coordonnateur, était prêt et sur le point d'être publié en tant que Document occasionnel No. 40 de la CECPI.

Groupe de travail *ad hoc* sur la prévention et la maîtrise de la prédation par les oiseaux (Coordonnateur: P. Heinimaa)

39. M. Heinimaa a résumé les activités du Groupe de travail, parmi lesquelles l'Atelier sur le plan européen de gestion des cormorans tenu à Bonn (Allemagne) en novembre 2007, qui avait réuni 29 experts de 13 pays. Il a invité la Sous-Commission à prendre connaissance du rapport de l'atelier (CECPI/XXV/2008/Inf.13) qui serait publié sous format électronique sur Internet en tant que Document occasionnel No. 41 de la CECPI. Il a soumis à l'examen et à l'approbation de l'assemblée les recommandations de l'Atelier, ainsi que des suggestions concernant les activités futures du Groupe de travail.

40. La Sous-Commission a reconnu que la prédation du poisson par les cormorans avait des répercussions importantes sur les plans socioéconomique et environnemental et que les populations de cormorans avaient d'autres conséquences. Après un débat prolongé, la Sous-Commission a fait siennes les recommandations de l'atelier de Bonn (CECPI/XXV/2008/5) et a reconnu qu'il convenait de prendre les mesures ci-après:

- Coordonner les efforts nationaux isolés en promouvant la préparation et la mise en oeuvre d'un Plan de gestion européen des cormorans (ECMP), efficace associant toutes les parties prenantes directement intéressées.
- Établir un mécanisme central de coordination, de suivi et d'évaluation des actions concernant les cormorans.
- Réduire le taux de reproduction de la population de Grands cormorans de façon à réduire la taille et la distribution de cette population tout en veillant à garantir sa conservation.
- Explorer les conséquences d'un passage éventuel des cormorans au statut de l'Annexe II, 2 de la Directive de l'UE sur les oiseaux (espèces non protégées).

41. La Sous-Commission est convenue que le Groupe de travail devrait poursuivre ses travaux, en les axant sur des activités de suivi liées aux recommandations ci-dessus et a adopté le mandat proposé, dans les termes ci-après:

- Travailler à l'élaboration d'un Plan de gestion des cormorans paneuropéen (ECMP).
- Recueillir des informations auprès de différentes sources concernant l'abondance et la distribution des cormorans dans les pays membres.
- Évaluer l'interaction entre les cormorans et différentes parties prenantes.
- Évaluer l'influence des cormorans sur les conditions socioéconomiques des pêches de capture et de l'aquaculture.
- Recueillir des informations relatives à l'évolution de la situation et aux expériences faites concernant la maîtrise du nombre de cormorans et de leur influence sur les stocks de poissons, les pêches de capture et l'aquaculture.
- Déceler d'éventuelles lacunes dans les connaissances selon les régions géographiques
- Diffuser l'information par le biais des correspondants nationaux, du site Internet du groupe de travail et de publications.

Groupe de travail *ad hoc* sur la Directive-cadre de l'UE sur l'eau (Coordonnateur: C. Argillier)

42. Au nom du Coordonnateur, M. Castelnaud a présenté le projet de mandat pour ce groupe de travail qui se verrait confier les activités suivantes:

- Recensement de la législation européenne sur les pêches s'appliquant aux écosystèmes d'eau douce et d'eaux de transition (concernant, par exemple, le peuplement et les limitations de capture), avec leurs conséquences sur les

communautés observées, telles que présence/absence d'espèces, abondance relative et structure d'âge des populations de l'espèce dominante au niveau européen.

- Compatibilités entre la Directive-cadre de l'UE sur l'eau et la législation sur les pêches des différents pays européens.
- Analyse des pratiques de gestion du poisson (concernant, par exemple, la modification de l'habitat et la manipulation du poisson) en fonction des types de masse d'eau et de l'environnement naturel, dans les pays membres participant à la mise en oeuvre de la Directive-cadre de l'UE sur l'eau, y compris l'analyse de leurs conséquences sur les caractéristiques des populations de poisson.
- Analyse des activités de pêche à titre d'indicateur potentiel de l'état de la masse d'eau et/ou de l'intensité de la pression anthropomorphique.
- Évaluation de l'impact de la Directive-cadre de l'UE sur l'eau sur les aspects socioéconomiques des pêches dans les eaux intérieures.

43. La Sous-Commission a approuvé le mandat ci-dessus pour ce Groupe de travail, étant entendu que celui-ci asseoirait ses travaux sur une étude approfondie des activités en cours dans ce domaine et des publications pertinentes. La Sous-Commission a nommé Mme C. Argillier (France) Coordonnatrice.

44. La Coordonnatrice continuerait à étoffer la composition de ce Groupe de travail en vue de la tenue d'une première réunion avant la fin 2008 pour organiser le travail du Groupe.

Élection du Bureau

45. Ont été élus: M. G. Castelnaud (France), Président; Mme E. Ciccotti (Italie), Vice-Présidente; M. T. Vehanen (Finlande), Rapporteur. Les délégués ont remercié Mme C. Popa (Roumanie), rapporteur sortant, de sa contribution aux travaux de la Sous-Commission III.

VI. QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (SOUS-COMMISSION IV)

46. Le Président de la Sous-Commission, M. I.G. Cowx (Royaume-Uni), a informé la Sous-Commission des progrès réalisés durant l'intersession. Le rapport a été mis à la disposition des participants dans les documents CECPI/XXV/2008/6 et CECPI/XXV/2008/Inf.7.

Groupe de travail *ad hoc* sur les pêches de loisir (Coordonnateur: R. Arlinghaus)

47. Conformément au mandat du Groupe de travail approuvé par le Comité exécutif de la CECPI en mai 2007, le Groupe de travail a élaboré en 2007 le Code d'usages pour la pêche de loisir de la CECPI, qui a été soumis à la Commission pour examen et adoption au titre d'un point distinct de l'ordre du jour (CECPI/XXV/2008/7).

48. Le travail de veille scientifique dans le domaine de la pêche de loisir s'est poursuivi. Nombre de documents et de chapitres de livre ont été publiés par des membres du Groupe de travail, y compris un article de fond sur le bien-être du poisson. Le Coordonnateur a été invité à prononcer une allocution d'ouverture à la prochaine Conférence mondiale sur les pêches consacrée au bien-être du poisson et aux pêches de loisir, qui se tiendra au Japon. Il a également été élu au comité du programme chargé d'organiser plusieurs conférences internationales en 2008, notamment la Conférence sur les dimensions humaines de la gestion des poissons et de la faune et de la flore qui se tiendrait au Colorado (États-Unis d'Amérique) et la cinquième Conférence mondiale sur les pêches de loisirs en Floride (États-Unis d'Amérique).

49. Les programmes de l'UE susceptibles de contribuer au financement de la recherche sur les pêches de loisir ont été passés en revue, sans résultat positif.

Groupe de travail *ad hoc* sur les aspects socioéconomiques des pêches continentales (Coordonnateur: M. Sipponen)

50. La CECPI avait mis à jour le mandat du Groupe de travail à sa vingt-quatrième session à Mondsee et l'avait modifié pour y inclure les pêches commerciales dans les eaux intérieures. La Sous-Commission a approuvé le mandat ci-après:

- Élaborer des directives méthodologiques pour la conduite d'enquêtes socioéconomiques sur les pêches de loisir et les pêches commerciales dans les eaux intérieures en collaboration avec le Groupe de travail sur la pêche de loisir.
- Préparer d'ici le mois d'avril 2008 un rapport sur l'importance des droits de propriété privée au regard des différents modes de gestion des pêches commerciales dans les eaux intérieures.

51. D'importants progrès ont été réalisés concernant le premier point et le Coordonnateur, M. M. Sipponen, a préparé un projet de directives méthodologiques en collaboration avec MM. R. Arlinghaus, K. Parkkila et J. Vesterinen. La Sous-Commission a été informée que le projet de directives final serait prêt avant la fin novembre 2008 et qu'il serait présenté à un atelier d'experts que le Centre pour l'emploi et le développement économique pour la Finlande centrale devait organiser à Helsinki (Finlande) en janvier 2009 et au cours duquel les experts examineraient le projet définitif et y mettraient la dernière main. La Sous-Commission a recommandé que l'atelier traite à la fois les pêches de loisir et les pêches commerciales dans les eaux intérieures afin d'en optimiser les résultats. La CECPI serait invitée à adopter les directives par courrier électronique. Les coûts de publication du document seraient pris en charge par le Bureau sous-régional pour l'Asie Centrale (FAO-SEC) sous réserve que les coûts de traduction soient pris en charge par les membres de la CECPI.

52. Malgré le peu de progrès réalisés concernant le second point, la Sous-Commission a encouragé le Coordonnateur du Groupe de travail à poursuivre ses travaux.

Autres activités

Pêche illicite, non déclarée et non réglementée et le braconnage

53. Les délégués ont examiné le projet de mandat du Groupe de liaison sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Il a été recommandé de faire passer le Groupe de liaison au rang de Groupe de travail sous le nom de «Groupe de travail sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et le braconnage» en raison de la complexité notoire du problème.

54. La Sous-Commission a approuvé le mandat ci-après:

- Identifier des critères concernant la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et le braconnage dans les eaux intérieures.
- Recueillir des informations sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et le braconnage et assurer la liaison avec d'autres organisations concernant des questions portant sur des espèces spécifiques.
- Établir des rapports sur les méthodes d'évaluation de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, y compris l'évaluation de l'impact de ces activités.
- Fournir des informations sur les mesures de répression et de prévention de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et du braconnage.

55. M. Piotr Stachowiak (Pologne) a été nommé Coordonnateur par interim.

Approche écosystémique de la gestion des pêches

56. L'un des résultats du symposium organisé en conjonction avec la vingt-cinquième session et des autres activités de la CECPI et de la FAO a été de mettre en évidence la nécessité d'inscrire les différents efforts dans une perspective holistique de gestion des pêches de capture et de l'aquaculture continentales, qui prenne en compte les aspects écologiques et socioéconomiques.

57. La Sous-Commission a recommandé la création d'un groupe de liaison sur ce sujet. M. I.G. Cowx (Royaume-Uni) a accepté de jouer le rôle de chargé de liaison sur cette question.

Changement climatique

58. Les répercussions que le changement climatique pourrait avoir sur les pêches continentales en Europe suscitent de vives préoccupations. Compte tenu de l'importance de ce sujet aujourd'hui, la Sous-Commission a recommandé la création d'un Groupe de travail transversal au niveau de la Sous-Commission ayant pour mandat de:

- Réaliser une étude sur la faisabilité et la viabilité d'un Groupe de travail chargé d'étudier les effets du changement climatique sur les pêches dans les eaux intérieures et l'aquaculture dans la région de la CECPI, et de soumettre un rapport à la prochaine réunion du Comité exécutif.
- Examiner l'impact potentiel (sur le plan écologique et socioéconomique) du changement climatique sur le fonctionnement des eaux intérieures, à l'appui des populations de poissons autochtones et autres et des pêches, en tirant parti des études existantes et des initiatives et projets en cours et en évitant les doubles emplois. Une attention particulière devrait être accordée à l'impact des changements dans le régime hydrologique et la limnologie des rivières et des lacs sur le cycle biologique des poissons, ainsi que des changements dans la distribution et la prépondérance de la faune et de la flore aquatiques.
- Proposer des méthodes de gestion des impacts potentiels du changement climatique sur les pêches dans les eaux intérieures acceptables sur les plans social et environnemental.
- Élaborer une méthode permettant de distinguer l'impact du changement climatique des multiples autres facteurs (y compris les interactions terre/eau) agissant sur les pêches et sur l'aquaculture dans les eaux intérieures et plus généralement sur l'environnement aquatique.
- Fournir des avis sur les questions ci-dessus à la vingt-sixième session de la Commission.

59. Le Comité exécutif examinera dans quelle Sous-Commission placer le Groupe de travail sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et le braconnage, le groupe de liaison sur l'approche écosystémique de gestion des pêches et le Groupe de travail sur le changement climatique.

Fonds européen pour la pêche (FEP)

60. Les Présidents des Sous-Commissions I et IV, ainsi que les Coordonnateurs des groupes de travail de la Sous-Commission, ont été invités à faire des présentations à un atelier ayant pour titre «FEP, pêches dans les eaux intérieures et méthodes de production aquacole respectueuses de l'environnement» organisé par la Commission européenne à Bucarest (Roumanie) du 27 au 29 juin 2007. L'atelier a passé en revue les activités relatives aux pêches et à l'aquaculture dans les eaux intérieures européennes susceptibles de bénéficier d'un financement du Fonds européen pour la pêche.

61. La Sous-Commission a demandé au Président d'écrire à la CE au nom de la CECPI pour demander des informations sur les résultats de la réunion, offrir la collaboration de la CECPI aux activités de suivi de la réunion de Bucarest et souligner l'importance des pêches de loisir dans la zone de la CECPI.

Élection du Bureau

62. Ont été réélus: M. I.G. Cowx (Royaume-Uni), Président; M. M. Sipponen (Finlande), Vice-Président; et M. R. Arlinghaus (Allemagne), Rapporteur.

VII. ADOPTION DES RAPPORTS SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES SOUS-COMMISSIONS ET RECOMMANDATIONS

63. La session a adopté les rapports et les recommandations des Sous-Commissions.

VIII. ADOPTION DU RAPPORT DU SYMPOSIUM

64. La session a adopté le rapport du Symposium sur les interactions entre les objectifs sociaux, économiques et écologiques des pêches commerciales et de loisir et de l'aquaculture dans les eaux intérieures (Annexe E).

IX. CODE D'USAGES POUR LA PÊCHE DE LOISIR DE LA CECPI

65. En 2007, le Groupe de travail sur la pêche de loisir a élaboré le Code d'usages pour la pêche de loisir de la CECPI. Un avant-projet préparé par M. R. Arlinghaus a été examiné par le Groupe de travail. Le projet révisé a ensuite été présenté à un atelier international réunissant 28 experts du monde entier, qui s'est tenu à Bilthoven, aux Pays-Bas, les 5 et 6 novembre 2007, sous les auspices du Ministère néerlandais de l'agriculture, de la nature et de la qualité des aliments et de l'Association néerlandaises des pêches de loisirs (MM. A. Rothuis et F. Bloot, représentants de ces institutions, en soit ici remerciés). La troisième mouture du projet, élaborée au cours de l'atelier, a été envoyée aux experts internationaux qui avaient participé aux travaux de l'atelier à Bilthoven, aux membres du Comité exécutif et aux correspondants nationaux de la CECPI en février 2008 pour une dernière série d'observations, qui ont été incorporées au Code d'usages lorsque cela était justifié. La révision technique a été confiée à M. R. Welcomme et le texte définitif a été approuvé par le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO.

66. L'élaboration du Code d'usages de la CECPI n'aurait pas été possible sans la contribution financière de l'Office central des pêches d'Irlande (remerciements à M. J. Caffrey) et sans le projet Adaptfish financé par la Communauté Gottfried-Wilhelm-Leibniz (Allemagne).

67. La version définitive du projet de Code d'usages pour la pêche de loisir de la CECPI a été bien accueillie par la Commission, qui l'a adoptée avec de légers amendements.

68. La Commission a été saisie d'une proposition concernant la promotion et la diffusion du Code d'usages (document CECPI/XXV/2008/Inf.12). Les Pays-Bas ont offert d'apporter une contribution financière ou en nature à la réalisation de l'activité 2.1 de la proposition «Préparer des dépliants et de courtes brochures d'information visant à promouvoir le Code d'usages, en anglais et en français» et M. P. Stachowiak (Pologne) a informé la Commission que les fédérations et associations des pêches de loisir de son pays, étaient disposées à distribuer le code à leurs adhérents par le biais de leurs magazines et d'autres moyens de communication.

69. La Commission a demandé à ses membres de proposer à leur gouvernement de contribuer aux différentes activités envisagées. Le Coordonnateur du Groupe de travail, M. Arlinghaus, a invité les membres à lui faire parvenir leurs observations avant octobre 2008.

X. FONCTIONNEMENT DE LA CECPI

70. Le Président a présenté ce point de l'ordre du jour en déclarant qu'il était urgent de procéder à un examen approfondi du mode de fonctionnement de la Commission, pour identifier des possibilités d'amélioration immédiates et à plus long terme. À l'égard des premières, il a engagé les participants à réfléchir avec lui à la façon de gérer ce processus plutôt que de chercher à se mettre d'accord d'emblée sur des changements concrets.

71. La délégation des Pays-Bas a proposé que la CECPI se fasse assister dans cette tâche par un consultant qui serait chargé de formuler des propositions d'amélioration à long terme et qui serait choisi en consultation avec le Secrétariat de la Commission. Une ébauche de projet a été présentée qui comprenait un projet de mandat pour le consultant (Annexe G). Le Président de la Sous-Commission III a souligné que, dans le contexte européen, la CECPI jouissait d'un statut unique compte tenu de la portée de ses attributions. Il a ensuite présenté une analyse critique du rôle et du fonctionnement de la CECPI et a proposé des améliorations en soulignant que les groupes de travail, les sous-commissions et le symposium devaient jouer un rôle accru (Annexe H). Le Groupe de travail *ad hoc* mixte CECPI/CIEM sur les anguilles a été mentionné comme exemple à analyser pour améliorer le fonctionnement des groupes de travail.

72. La session a beaucoup apprécié la proposition des Pays-Bas et a confirmé que le projet devrait être lancé. M. A. Rothuis a accepté de coordonner le projet. Les Pays-Bas ont offert un soutien financier (€5 000) et la Norvège et la Suisse ont proposé d'envisager de faire de même. Le Président a remercié les délégués de leurs offres et a encouragé les autres pays à rechercher une aide financière pour le projet.

73. Parmi les améliorations pouvant être apportées à court terme, ont été citées l'insertion de liens avec les sites Internet des services des pêches gouvernementaux sur le site Internet de la CECPI, la mise à jour de la brochure de la CECPI et la promotion d'actions publicitaires à des moments propices dans les pays membres. Des remerciements ont été adressés à Mme S. Borghesi (FAO) pour son travail ayant abouti à la production de la brochure originale. Le projet susmentionné porterait aussi sur les bulletins d'information, la recherche de nouveaux membres et l'amélioration des communications avec les correspondants nationaux de la CECPI. Il a été confirmé que la délégation de pouvoirs attribués au Comité exécutif permettait de répondre rapidement aux changements concernant les Coordonnateurs des Groupes de travail et le mandat de ces groupes.

XI. AUTRES QUESTIONS DÉCOULANT DE LA VINGT-QUATRIÈME SESSION DE LA CECPI

74. M. Celebi (Turquie) a fait le bilan des travaux du nouveau Groupe de travail sur les «Rapports de pays sur les pêches et l'aquaculture».

75. Les délégués ont approuvé le mandat ci-après:

- Arrêter la structure définitive du rapport de pays pour octobre 2008 en vue de sa distribution aux membres du Comité exécutif et aux correspondants nationaux.
- Aider les membres de la CECPI à mettre à jour leurs rapports de pays respectifs.

- Aider les pays membres de la CECPI qui n'étaient pas couverts par les rapports de pays de 1993 produits par M. Dill.
- Publier les résultats sous forme de document occasionnel de la CECPI.

76. Le Groupe de travail a été invité à inclure une bibliographie de la «littérature grise» et à envisager de rédiger les rapports par bassin hydrographique. M. Sedat Yerli (Turquie) a été confirmé comme Coordonnateur du Groupe de travail.

XII. SYMPOSIUM ORGANISÉ PARALLÈLEMENT À LA VINGT-SIXIÈME SESSION

77. Les participants sont tombés d'accord sur le choix d'un thème lié à l'aquaculture. Il a été convenu que le titre du symposium serait «L'aquaculture multifonctionnelle dans les eaux intérieures». M. L. Váradi, Président de la Sous-Commission II, a accepté d'en être le coordonnateur et de préparer, en collaboration avec le Comité de pilotage, un dépliant présentant les thèmes auxquels seraient consacrées les différentes séances du symposium.

XIII. QUESTIONS DIVERSES

78. Compte tenu de l'importance croissante de l'aquaculture, la Commission est convenue de charger le Secrétariat d'engager, au sein de la FAO, le processus de changement de nom de la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures, qui devrait désormais s'appeler Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures.

XIV. ÉLECTION DU BUREAU DE LA CECPI

79. La Commission a réélu M. Phil Hickley (Royaume-Uni), Président; M. Karoly Pinter (Hongrie), premier Vice-Président; et M. Albert Jagsch (Autriche), second Vice-Président.

XV. DATE ET LIEU DE LA VINGT-SIXIÈME SESSION

80. La délégation de la Croatie a informé les délégués que la Croatie avait l'intention d'accueillir la vingt-sixième session de la CECPI en 2010. La date serait arrêtée par le Directeur général de la FAO en consultation avec le Président de la CECPI. La Commission s'est également félicitée de la déclaration de la délégation finlandaise manifestant l'intention de la Finlande d'accueillir la vingt-septième session en 2012.

XVI. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CECPI

81. Le Comité exécutif tiendra sa prochaine réunion à la mi-2009 à Rome.

XVII. ADOPTION DU RAPPORT ET CLÔTURE DE LA SESSION

82. Le rapport de la session a été adopté le 28 mai 2008. La session a été déclarée close à 15 heures.

ANNEXE A

Ordre du jour

1. **Ouverture et adoption de l'ordre du jour**
2. **Symposium sur les interactions entre les objectifs sociaux, économiques et écologiques des pêches commerciales et de loisir et de l'aquaculture dans les intérieures**
3. **Sous-Commission I (Biologie et gestion)**
 Examen des activités et décisions intersessions :
 - Groupe de travail mixte CECPI /Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) sur les anguilles
 - Groupe de travail sur la surveillance des poissons en eaux douces
 - Groupe de travail sur les introductions et le repeuplement
 - Groupe de travail mixte CECPI /Commission générale des pêches pour la Méditerranée sur la gestion des esturgeons
 - Groupe de travail sur les meilleures pratiques en matière de passes à poisson
 - Groupe de travail sur la cartographie de la répartition des poissons et de la qualité de l'habitat aquatique: Recommandation relative à la suppression de ce Groupe de travail à la vingt-cinquième session
 Programme de la Sous-Commission
 - Ratification de la réactivation du Groupe de travail sur l'écrevisse et approbation de son mandat
 Autres questions
 Élection du Bureau
4. **Sous-Commission II (Aquaculture)**
 Examen des activités et décisions intersessions :
 - Groupe de travail sur les rapports entre les transferts de poisson et les aspects sanitaires
 - Groupe de travail sur la gestion des ressources aquatiques en aquaculture
 - Groupe de travail sur les perspectives du marché des produits de la pisciculture européenne en eaux douces
 - Réseau des centres d'aquaculture d'Europe centrale et orientale
 Programme de la Sous-Commission
 Autres questions
 Élection du Bureau
5. **Sous-Commission III (Protection des ressources aquatiques)**
 Examen des activités et décisions intersessions :
 - Groupe de travail sur les méthodes de remise en état des lacs et réservoirs: Recommandation relative à sa suppression à la vingt-cinquième session
 - Groupe de travail sur la manipulation du poisson dans les pêches et les établissements aquacoles
 - Groupe de travail sur la lutte contre les oiseaux prédateurs et la prévention des dégâts

Programme de la Sous-Commission

- Groupe de liaison pour la Directive-cadre de l'UE sur l'eau: ratification du nouveau Groupe de travail et intégration du Groupe de liaison dans le nouveau Groupe de travail

Autres questions

Élection du Bureau

6. **Sous-Commission IV (Aspects économiques et sociaux)**

Examen des activités et décisions intersessions:

- Groupe de travail sur les pêches de loisir
- Groupe de travail sur les aspects socioéconomiques des pêches dans les eaux intérieures
- Groupe de liaison sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée: ratification du mandat par la vingt-cinquième session

Programme de la Sous-Commission

- Examiner les recommandations et évaluer la nécessité de créer un Groupe de travail sur l'approche écosystémique avec approbation de son mandat à la vingt-cinquième session
- Examiner les recommandations et évaluer la nécessité de créer un Groupe de travail sur les changements climatiques avec approbation de son mandat à la vingt-cinquième session

Autres questions

Élection du Bureau

7. **Adoption des rapports et recommandations des Sous-Commissions**

8. **Adoption du rapport du Symposium**

9. **Code d'usages de la CECPI pour les pêches de loisir**

10. **Fonctionnement de la CECPI :**

- Site Web de la CECPI et publicité
- Brochure de la CECPI
- Bulletin électronique
- Nouveaux membres
- Correspondants nationaux
- Délégation de pouvoirs du Comité exécutif
- Collaboration avec les partenaires
- Questions émergentes

11. **Symposium organisé à l'occasion de la vingt-sixième session de la CECPI**

12. **Questions diverses**

13. **Élection du bureau de la CECPI**

14. **Date et lieu de la vingt-sixième session**

15. **Adoption du Rapport**

ANNEXE B**Liste des participants****MEMBRES DE LA COMMISSION****ALBANIE****ALLEMAGNE**

Wysujack, Klaus
 Johann Heinrich von Thünen Institute
 Federal Research Institute for Rural Areas,
 Forestry and Fishery
 Institute for Fishery Ecology
 Wulfsdofer Weg 204
 22926 Ahrensburg
 Tél.: (+49) 4102 51128
 Télécopie: (+49) 4102 898297
 Courriel: klaus.wysujack@vti.bund.de

Brenner, Tomás
 Ministerium für Umwelt,
 Forsten und Verbraucherschutz
 Rheinland-Pfalz
 Kaiser-Friedrich-Straße 1
 55116 Mainz
 Tél.: (+49) 6 131165441
 Télécopie: (+49) 6 3116175441
 Courriel: Tomas.Brenner@wwv.rlp.de

AUTRICHE

Jagsch, Albert
 Federal Agency for Water Management
 Institute for Water Ecology, Fisheries
 and Lake Research
 Scharfling 18
 A-5310 Mondsee
 Tél.: (+43) 6232 344712
 Télécopie: (+43) 6232 344733
 Courriel: albert.jagsch@baw.at

BELGIQUE

Gérard, Pierre
 Centre de recherche de la nature, des forêts
 et du bois (CRNFB) – Ministère de la
 région wallone
 23, Avenue Maréchal Juin
 5030 Gembloux
 Tél.: (+32) 81626438
 Courriel: P.Gerard@mrw.wallonie.be

BULGARIE

Hubenova, Tanja (Mme)
 Institute of Fisheries and Aquaculture
 248 V. Levski str.
 Plovdiv 4003
 Tél.: (+359) 32956033
 Télécopie: (+359) 32956031
 Courriel: thubenova@yahoo.com
 irapl@yahoo.com

CHYPRE**COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE****CROATIE**

Treer, Tomislav
 Department of Fisheries
 Faculty of Agriculture
 University of Zagreb
 Svetosimunska 25
 10000 Zagreb
 Tél.: (385) 1 2393875
 Télécopie: (385) 1 2315300
 Courriel: treer@agr.hr

DANEMARK

Rasmussen, Gorm Heilskov
 Ministry of Food, Agriculture and
 Fisheries
 Danish Institute for Fisheries Research
 Department of Inland Fisheries
 Vejlsøvej 39
 D-8600 Silkeborg
 Tél.: (+45) 33 963100
 Télécopie: (+45) 33 963150
 Courriel: gr@dfu.min.dk

ESPAGNE

ESTONIE

Tuus, Herki
 Ministry of the Environment
 Fishery Resources Department
 Narva mnt 7a
 15172 Tallinn
 Tél.: (+372) 6260713
 Télécopie: (+372) 6260710
 Courriel: herki.tuus@envir.ee

FINLANDE

Aro, Markku
 Director of Unit for Fisheries Industries
 Ministry of Agriculture and Forestry
 Department of Fisheries and Game
 00023 Government
 Helsinki
 Tél.: (+358) 916 053361
 Télécopie: (+358) 916 052640
 Courriel: markku.aro@mmm.fi

Heinimaa, Petri
 Finnish Game and Fisheries Research
 Institute
 Survontie 9
 40500 Jyväskylä
 Tél.: (+358) 205 751480
 Télécopie: (+358) 205 751539
 Courriel: petri.heinimaa@rktl.fi

Pursiainen, Markku
 Finnish Game and Fisheries Research
 Institute
 Survontie 9
 40500 Jyväskylä
 Tél.: (+358) 205 751613
 Télécopie: (+358) 205 751 539
 Courriel: markku.pursiainen@rktl.fi

FRANCE

Schlumberger, Olivier
 Ministère de l'agriculture et de la pêche
 3 Place de Fontenoy
 75007 Paris
 Tél.: (+33) 1 49 558299
 Télécopie: (+33) 1 49 558200
 Courriel:
 olivier.schlumberger@agriculture.gouv.fr

Castelnaud, Gérard
 Centre national du machinisme agricole du
 génie rural des eaux et des forêts
 (CEMAGREF)
 Unité de recherche sur les ressources
 biologiques aquatiques
 50, avenue de Verdun Gazinet
 33612 Cestas cedex
 Tél.: (+33) 5 57890803
 Télécopie: (+33) 5 57890801
 Courriel:
 gerard.castelnaud@bordeaux.cemagref.fr

Breton, Bernard
 Fédération de pêche du Val d'Oise
 Fédération nationale de la pêche
 Union Nationale de la Pêche
 9 bis rue Nationale
 94500 Champigny/Marne
 Tél.: (+33) 6 08976161
 Télécopie: (+33) 1 30399473
 Courriel: bretonb.nationale@wanadoo.fr
 Peche95@wanadoo.fr

Ducloy, Perrine (Mme)
 CNPMM
 134 avenue de Malakoff
 75116 Paris
 Tél.: (+33) 01 72711800
 Télécopie: (+33) 01 72711850
 Courriel: pduclloy@comite-peches.fr

GRÈCE**HONGRIE**

Pintér, Károly
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Kossuth Lajos tér 11
 1055 Budapest
 Tél.: (+36) 1 3014180
 Télécopie: (+36) 1 3014781
 Courriel: pinterk@fvm.hu

Laszlo Váradi
 Research Institute for Fisheries,
 Aquaculture and Irrigation
 Anna – liget 8
 5540 Szarvas
 Tél.: (+36) 66 515 302
 Télécopie: (+36) 66 312 142
 Courriel: varadi@haki.hu

IRLANDE

Caffrey, Joe
 Central Fisheries Board
 Swords Business Campus
 Balheary Road
 Dublin 9
 Tél. (+353) 876468609
 Télécopie: (+353) 8360060
 Adresse électronique: joe.caffrey@cfb.ie

Poole, Russell
 Marine Institute
 Newport
 Co. Mayo
 Tél.: (+353) 98 42300
 Télécopie: (+353) 98 42340
 Courriel: russell.poole@marine.ie

ISLANDE**ISRAËL****ITALIE**

Mariani, Adriano
 UNIMAR
 Via Montebello 8
 00141 Rome
 Tél.: (+39) 06 4782 4042
 Télécopie: (+39) 06 4821 097
 Courriel: mariani.a@unimar.it

LETTONIE

Riekstins, Normunds
 Ministry of Agriculture of the Republic
 of Latvia
 National Board of Fisheries
 2, Republikas laukums
 Riga. LV-1010
 Tél.: (+371) 7323877/7027660
 Télécopie: (+371) 7334892
 Courriel: vzp@vzp.gov.lv

Janis Birzaks
 Latvian Fish Resources Agency
 Inland Waters Laboratory
 Daugavgrivas 8
 Riga LV-1048
 Tél.: (+371) 7612536
 Télécopie: (+371) 7616946
 Courriel: janis.birzaks@lzra.gov.lv

LITUANIE**LUXEMBOURG****NORVÈGE**

Eggereide, Arne
 Directorate for Nature Management
 7485 Trondheim
 Tél.: (+47) 73580741/95216955
 Télécopie: (+47) 73580505
 Courriel: arne.eggereide@dirnat.no

Walsø, Øyvind
 Directorate for Nature Management
 N-7485 Trondheim
 Tél.: (+47) 73580755/90955027
 Télécopie: (+47) 73580501
 Courriel: oyvind.walso@dirnat.no

PAYS-BAS

Rothuis, Arjo
 Department of Fisheries
 Ministry of Agriculture, Nature and
 Food Quality
 P.O.Box 20401
 2500 EK Den Haag,
 Tél.: (+31) 70 3785654
 Télécopie: (+31) 70 3786153
 Courriel: a.j.rothuis@minlnv.nl

POLOGNE

Stachowiak, Piotr
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Wspolna 30
 00930 Warsaw
 Tél.: (+48) 22 3855778
 Courriel: p.stachowiak@minrok.gov.pl

PORTUGAL

Bochechas, Jorge
 Ministério da Agricultura e das Pescas
 Direcção-Geral dos Recursos Florestais
 Avenida João Crisóstomo, 32- 5º Esq.
 1050-127 Lisboa
 Tél.: (+351) 213124846
 Télécopie: (+351) 213124846
 Courriel: jorge.bochechas@dgrf.min-
 agricultura.pt

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**ROUMANIE****ROYAUME-UNI**

Aprahamian, Miran
The Environment Agency
Richard Fairclough House
Knutsford Road
Warrington WA4 1HG, UK
Tél.: (44) 1 925542713
Courriel:
miran.aprahamian@environment-
agency.gov.uk

Cowx, Ian
Hull International Fisheries Institute
University of Hull
Hull HU6 7RX
Tél.: (+44) 1482 466421
Courriel: i.g.cowx@hull.ac.uk

SLOVAQUIE**SUÈDE**

Nordwall, Fredrik
Swedish Board of Fisheries
Box 423, 40126 Göteborg
Tél.: (46) 31 7430329
Courriel:
Fredik.Nordwall@fisheriverket.se

SUISSE

Staub, Erich
Office fédéral de l'environnement
Section pêche et faune aquatique
CH-3003 Berne
Tél.: (+41) 31 3229377
Télécopie: (+41) 31 3238974
Courriel: erich.staub@bafu.admin.ch

TURQUIE

Akdeniz, Cevdet
Deputy Director-General
of General Directorate of Agricultural
Production and Development
Ministry of Agriculture and Rural Affairs
Eskişehir yolu 9. km
Lodumlu/Ankara
Tél.: (90) 312 2869154
Télécopie: (90) 312 2867592
Courriel: cevdet.akdeniz@tarim.gov.tr

Gozgozoglul, Erkan
Ministry of Agriculture and Rural Affairs
Eskişehir yolu 9. km
Lodumlu/Ankara
Tél.: (90) 312 2867592
Télécopie: (90) 312 2867592
Courriel: erkan.gozgozoglul@tarim.gov.tr

Celebi, Ramazan
Ministry of Agriculture and Rural Affairs
Eskişehir yolu 9. km
Lodumlu/Ankara
Tél.: (90) 312 2873360 Ext. 3078
Télécopie: (90) 312 2877592
Courriel: celebii@yahoo.com

Yerli, Sedat
Hacettepe University
Department of Biology
Beytepe/Ankara
Tél.: (+90) 312 2976785
Télécopie: (+90) 312 2978035
Courriel: aqua@hacettepe.edu.tr

Yilmaz, M. Nuri
Ministry of Agriculture and Rural Affairs
Eskişehir yolu 9. km
Lodumlu/Ankara
Tél.: (90) 312 2864675
Télécopie: (90) 312 2867592
Courriel: mnyilmaz23@hotmail.com

OBSERVATEURS

Szalay, Ferenc
Confédération internationale de la pêche
sportive
1124 Budapest Korompai 17
Hongrie
Tél.: (+36) 1 3199794
Télécopie: (+36) 1 2482592
Courriel: szalayfr@mohosz.hu

PRÉSIDENT DE LA CECPI

Hickley, Phil
Environment Agency
Hoo Farm Industrial Estate
Kidderminster DY11 7RA
Royaume-Uni
Tél.: (+44) 1562 534161
Télécopie: (+44) 1562 534105
Courriel: phil.hickley@environment-
agency.gov.uk

SECRETARIAT

Marmulla, Gerd
 Secrétaire de la CECPI
 Division de la gestion des pêches et de
 l'aquaculture
 Département des pêches et de
 l'aquaculture
 FAO, Viale delle Terme di Caracalla
 00153 Rome (Italie)
 Tél.: (+39) 06 57052944
 Télécopie: (+39) 06 57053020
 Courriel: gerd.marmulla@fao.org

Barg, Uwe
 Secrétaire technique de la CECPI
 Sous-Commissions II et III
 Division de la gestion des pêches et de
 l'aquaculture
 Département des pêches et de
 l'aquaculture
 FAO, Viale delle Terme di Caracalla
 00153 Rome (Italie)
 Tél.: (+39) 06 57053454
 Télécopie: (+39) 06 57053020
 Courriel: uwe.barg@fao.org

Moth-Poulsen, Thomas
 Bureau sous-régional de la FAO pour
 l'Europe centrale et orientale
 Benczúr utca 34
 1068 Budapest (Hongrie)
 Tél.: (36) 1 4612019
 Télécopie: (36) 1 3517029
 Courriel: thomas.mothpoulsen@fao.org

Van Anrooy, Raymon
 Secrétaire technique de la CECPI
 Sous-Commission IV
 Bureau sous-régional de la FAO
 pour l'Asie centrale
 Ivedik Cad.
 55 Yenimahalle
 Ankara (Turquie)
 Tél.: (+90) 312 3079520
 Télécopie: (+90) 312 3271705
 Courriel: raymon.vananrooy@fao.org

Al-Khafaji, Raschad
 Fonctionnaire chargé de la liaison et
 des réunions internationales
 Service des institutions internationales
 et de liaison
 Division de l'économie et des politiques
 de la pêche et de l'aquaculture
 Département des pêches et de
 l'aquaculture
 FAO, Viale delle Terme di Caracalla
 00153 Rome (Italie)
 Tél.: (+39) 06 57055105
 Télécopie: (+39) 06 57056500
 Courriel: raschad.alkhafaji@fao.org

Colagrossi, Anna Rita (Mme)
 Département des pêches et de
 l'aquaculture
 FAO, Viale delle Terme di Caracalla
 00153 Rome (Italie)
 Tél.: (+39) 06 57052030
 Télécopie: (+39) 06 57053020
 Courriel: annarita.colagrossi@fao.org

Borghesi, Sylviane (Mme)
 Département des pêches et de
 l'aquaculture
 FAO, Viale delle Terme di Caracalla
 00153 Rome (Italie)
 Tél.: (+39) 06 57055170
 Télécopie: (+39) 06 57053020
 Courriel: sylviane.borghesi@fao.org

INTERPRÈTES

Bron-Hadzinicolaou, Françoise (Mme)
 Curta, Caroline (Mme)
 Fearnside-Bitsios, Jenny (Mme)
 Hogan, Julianna (Mme)

ANNEXE C

Liste des documents

CECPI /XXV/2008/1	Ordre du jour provisoire
CECPI /XXV/2008/2	Compte rendu du Symposium
CECPI /XXV/2008/3	Rapport d'activité succinct Sous-Commission I
CECPI /XXV/2008/4	Rapport d'activité succinct Sous-Commission II
CECPI /XXV/2008/5	Rapport d'activité succinct Sous-Commission III
CECPI /XXV/2008/6	Rapport d'activité succinct Sous-Commission IV
CECPI /XXV/2008/7	Code d'usages de la CECPI pour les pêches de loisir
CECPI /XXV/2008/Inf.1	Liste provisoire des documents
CECPI /XXV/2008/Inf.2	Liste provisoire des participants
CECPI /XXV/2008/Inf.3	Prospectus du Symposium sur les interactions entre les objectifs sociaux, économiques et écologiques des pêches dans les eaux intérieures commerciales et de loisir et de l'aquaculture
CECPI /XXV/2008/Inf.4	Rapport d'activité, Sous-Commission I
CECPI /XXV/2008/Inf.5	Rapport d'activité, Sous-Commission II
CECPI /XXV/2008/Inf.6	Rapport d'activité, Sous-Commission III
CECPI /XXV/2008/Inf.7	Rapport d'activité, Sous-Commission IV
CECPI /XXV/2008/Inf.8	Liste des correspondants de la CECPI
CECPI /XXV/2008/Inf.9	Allocutions d'ouverture
CECPI /XXV/2008/Inf.10	Déclaration relative aux compétences et aux droits de vote de la Communauté européenne et de ses États membres
CECPI /XXV/2008/Inf.11	Compte rendu de la réunion du Comité exécutif de la CECPI, tenue à Rome les 21 et 22 mai 2007
CECPI /XXV/2008/Inf.12	Proposition relative au suivi du Code d'usages pour les pêches de loisir
CECPI /XXV/2008/Inf.13	Rapport de l'atelier de la CECPI sur un Plan de gestion européen des cormorans

ANNEXE D

Allocutions d'ouverture

**Allocution de M. Cevdet Akdeniz,
Sous-Directeur général – Ministère de l'agriculture et des affaires rurales (Turquie)**

Mesdames et Messieurs les Représentants de la FAO, les délégués, les participants et membres de la presse, Mesdames, Messieurs,

Au nom du Ministère de l'agriculture et des affaires rurales, je vous souhaite à tous la bienvenue à cette vingt-cinquième session de la CECPI. C'est un plaisir pour nous de vous accueillir à Antalya.

Permettez-moi tout d'abord de remercier la FAO et les fonctionnaires du Bureau sous-régional de la FAO pour l'Asie centrale, l'Institut méditerranéen de recherche sur les pêches (Mediterranean Fisheries Research Institute) et tous ceux qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour organiser cette réunion.

Distingués participants,

Assurément, l'un des principaux défis que la forte croissance démographique mondiale pose aujourd'hui à nos sociétés est celui d'assurer à tous une alimentation suffisante et équilibrée. D'où les efforts déployés par les autorités et la communauté scientifique pour promouvoir la production de denrées alimentaires. Dans le secteur des pêches, les problèmes les plus graves sont la surpêche, la pollution, le réchauffement climatique, etc.

Notre avenir dépend en partie des mesures que prendront les organisations nationales, régionales et internationales pour éliminer les effets négatifs des problèmes susmentionnés.

Dans ce contexte, les efforts que déploie la CECPI pour assurer un développement durable des pêches en Europe sont très importants pour nos ressources intérieures.

La CECPI travaille sans relâche depuis sa création au développement durable des pêches dans les eaux intérieures en Europe, que ce soit dans le domaine de la biologie et de la gestion, de l'aquaculture, de la protection des ressources aquatiques ou dans le domaine socioéconomique, pour ne citer qu'eux. Mais vous conviendrez sans doute avec moi que face à l'ampleur des problèmes, il faudra faire davantage encore.

La CECPI aura sans doute aujourd'hui des recommandations à faire aux pays membres pour renforcer leur contribution à la réalisation de l'objectif commun. Et elles feront la part belle à l'aquaculture, qui est le secteur qui enregistre la croissance la plus rapide à l'échelle mondiale.

Au regard de la pêche, la CECPI aura à coeur de définir plus clairement son rôle central et ses priorités en matière de développement des pêches dans les eaux intérieures en Europe.

Il importe que la CECPI étende et intensifie ses activités dans ce domaine comme l'a souhaité son Comité exécutif à sa réunion de l'an dernier à Rome et comme l'a souligné le Ministre dans son allocution d'ouverture au Symposium. Il faudra en outre trouver le moyen de faire circuler l'information entre les pays membres en préparant et en publiant des rapports sectoriels. Nous sommes prêts à apporter notre contribution à ces initiatives dans toutes les enceintes.

Chers invités,

En Turquie, dans le souci d'assurer une exploitation durable des pêches et des ressources, la pêche et l'aquaculture sont régies par une législation sur la pêche assortie d'une réglementation de mise en œuvre. Notre pays dispose d'abondantes ressources, avec 200 lacs, 206 lacs de retenue, 953 étangs de moindre taille et 33 grands cours d'eau. La production des pêches continentales en Turquie est de l'ordre de 100 000 tonnes, 44 000 tonnes provenant des pêches de capture et 56 000 tonnes de l'aquaculture. Elle représente 16 pour cent de la production totale.

Les navires de pêches enregistrés sont au nombre de 21 672 en Turquie, dont 3 330 pêchent dans les eaux intérieures. Sur un nombre total de pêcheurs s'élevant à 100 230, 16 500 pêchent dans les eaux intérieures.

Sont surtout pêchés la carpe, le poisson-chat, la tanche, le sandre et l'écrevisse d'eau douce, ces trois dernières espèces offrant un potentiel à l'exportation.

L'aquaculture, secteur de la production alimentaire qui connaît la croissance la plus rapide dans le monde, se développe également à grande vitesse dans notre pays. Ainsi ces cinq dernières années, la production aquacole a augmenté de 110 pour cent.

La production totale de l'aquaculture a frôlé les 140 000 tonnes en 2007. On s'attend à ce qu'elle atteigne 600 000 tonnes en 2023, dont la moitié proviendrait des eaux intérieures.

À la lumière de ces développements, la Turquie occupe le troisième rang dans le classement des pays enregistrant la croissance de la production aquacole la plus rapide.

Chers participants,

Je voudrais insister sur l'importance des activités de la CECPI, qui consacre tous ses efforts depuis sa création au développement durable des pêches dans les eaux intérieures en Europe. La question la plus importante pour l'avenir, comme je l'ai déjà signalé, consistera à réexaminer le mandat de la Commission et à la réorganiser en conséquence.

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite beaucoup de succès dans votre réunion ainsi qu'un agréable séjour en Turquie.

Merci beaucoup.

**Allocution de M. Tsukasa Kimoto,
Fonctionnaire chargé du Bureau sous-régional pour l'Asie centrale,
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

M. Cavet Akdeniz, Sous-Directeur général, Direction générale de la production agricole et du développement, Ministère de l'agriculture et des affaires rurales de la Turquie,

M. Phil Hickley, président de la CECPI,

Distingués délégués,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur et un grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue au nom du Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, à la vingt-cinquième session de la Commission européenne consultative pour les pêches intérieures (CECPI).

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma sincère gratitude au Gouvernement turc, et plus particulièrement au Ministère de l'agriculture et des affaires rurales, pour avoir accueilli cette vingt-cinquième session de la CECPI ainsi que le Symposium de la semaine dernière sur «Les interactions entre les objectifs sociaux, économiques et écologiques des pêches commerciales et de loisir et de l'aquaculture dans les eaux intérieures». L'engagement croissant de la Turquie auprès de la Commission est très apprécié et je suis sûr que tous les délégués se réjouissent comme moi qu'Antalya ait été choisie comme lieu de notre réunion.

La Commission compte actuellement 34 membres (33 pays plus la Commission européenne). La FAO tient à remercier les membres d'être ici présents avec nous aujourd'hui. La session de la CECPI est un forum important où débattre de la gestion et du développement responsable des pêches et de l'aquaculture dans les eaux intérieures de la région européenne. L'Europe se compose de nombreux pays qui présentent une grande diversité du point de vue de la gestion et des pratiques en matière de pêche et d'aquaculture et où de nombreuses collectivités se consacrent à ces activités. Comme certains pays ne sont pas encore membres de notre Commission, la FAO souhaite les inviter à se joindre à nous. Je suis sûr que notre nouveau secrétaire de la CECPI, M. Gerd Marmulla, fera tout, avec le président de la Commission, pour encourager les autres pays de la région à adhérer.

Nous nous réunissons ici à un moment où la sécurité alimentaire mondiale fait face à de nouveaux défis en raison de la flambée des prix des produits alimentaires, qui, comme nous avons pu le constater récemment, a provoqué des désordres non seulement socioéconomiques, mais politiques en de nombreux endroits de par le monde. La situation, très alarmante, exige de la part des pays membres et de la communauté internationale des mesures urgentes. Le poisson est une denrée alimentaire majeure dont on s'accorde de plus en plus à reconnaître l'importance au regard de la sécurité alimentaire. Il est clair par conséquent que non seulement cette session, mais plus généralement les travaux de la CECPI peuvent efficacement et à point nommé à l'amélioration de la sécurité alimentaire mondiale. Vu la situation alarmante, le Directeur général de la FAO a convoqué un sommet alimentaire intitulé «Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et de la bioénergie», qui se tiendra à Rome la semaine prochaine du 3 au 5 juin. Le sommet, auquel devraient participer de nombreux chefs d'État et de gouvernement et ministres, examinera, identifiera et adoptera les politiques, les stratégies et les programmes indispensables à la sauvegarde de la sécurité alimentaire mondiale. On espère que la déclaration du sommet fera dûment état de l'importance du secteur des pêches et soulignera le rôle qu'il peut jouer. Je considère par conséquent que cette session de la CECPI

se tient à un moment fécond en défis du point de vue de la sécurité alimentaire mondiale, même si ce point ne figure pas formellement à l'ordre du jour de notre session.

Je voudrais profiter de cette occasion pour vous informer de changements importants en cours au sein de la FAO. Depuis quelques années, l'Organisation s'est lancée dans un processus de changement structurel et fonctionnel, «la réforme de la FAO», visant à lui donner les moyens de mieux servir ses États membres. L'un de ces changements a consisté à mettre en place des Bureaux sous-régionaux. Le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Asie centrale, dont je suis actuellement responsable, a été inauguré en juillet 2007 à Ankara, à l'invitation du gouvernement de la Turquie, qui avait généreusement offert de l'accueillir. De même, le Bureau sous-régional pour l'Europe centrale et orientale a été établi en 1996 à Budapest, où il est généreusement accueilli par le gouvernement de la Hongrie; il couvre 21 pays allant de l'Estonie au nord à l'Albanie au sud, ainsi que la Fédération de Russie. Ces deux bureaux ont à leur disposition un Fonctionnaire des pêches (Raymon van Anrooy et Thomas Moth-Poulsen) chargé de coordonner et d'appuyer le travail du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO dans une grande partie de l'Europe.

Oui, le Département des pêches de la FAO a changé de nom et s'appelle désormais Département des pêches et de l'aquaculture, pour bien refléter l'importance croissante de l'aquaculture dans la production totale de poisson et dans le développement du secteur des pêches. D'autres changements ont été apportés au sein du Département, avec le fusionnement des pêches de capture marines et continentales dans le seul «Service de la gestion et de la conservation des pêches» et la création du «Service de la gestion et de la conservation de l'aquaculture».

Dans ce contexte, je tiens à vous rappeler qu'à sa dernière session, la Conférence de la FAO a de nouveau engagé l'Organisation à réaliser des économies supplémentaires en devenant encore plus efficiente. De nombreux gains d'efficacité ont déjà été réalisés au cours de la dernière décennie. Les directives en la matière impliquent cependant que certains postes du Département de l'aquaculture et des pêches ne seront pas pourvus pendant un certain temps et que certains pourraient même disparaître, ce qui ne manquera pas d'avoir un effet contraignant sur notre expertise technique. Du fait de ces nouveaux gains d'efficacité, les montants provenant du budget ordinaire de la FAO pour financer les activités sont moindres et il devient par conséquent d'autant plus indispensable que les pays membres s'engagent et s'approprient les activités pour soutenir, maintenir et renforcer les organes régionaux de pêche et les organes consultatifs comme la CECPI. Un exemple de ce genre d'engagement de la part des pays membres nous est donné par la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) où ce sont les membres qui prennent en charge les frais du secrétariat et des activités. Pour l'Asie centrale également, on envisage l'établissement d'un arrangement régional pour les pêches et l'aquaculture. Une première réunion sur ce sujet se tiendra à Douchanbé (Tadjikistan) en novembre 2008. Ce pourrait être une excellente occasion pour le programme de partenariat FAO-Turquie, au profit duquel le Ministère de l'agriculture et des affaires rurales de la Turquie s'est engagé à fournir 10 millions d'USD, d'envisager de fournir un soutien financier.

Pour en revenir à la CECPI et à ses réalisations, je me réjouis de voir qu'elle a mené de nombreuses activités et initiatives au cours du présent exercice biennal, concernant notamment la préparation du Code d'usages pour la pêche de loisir, l'organisation d'un atelier sur le plan de gestion des cormorans de la CECPI, les activités de conseil concernant la gestion et la reconstitution des stocks d'anguilles, la collaboration aux événements entourant EuroFish, la Société européenne d'aquaculture et nombres d'autres projets financés par la CEE, ainsi que bien sûr l'organisation la semaine dernière du Symposium de la CECPI qui a rassemblé de nombreux participants. Le Symposium, à la session de clôture duquel j'ai eu la

chance d'être présent, a réuni 255 participants de plus de 26 pays, ce qui témoigne assez de l'efficacité du symposium comme mécanisme d'échange d'informations entre les scientifiques du secteur des pêches et de l'aquaculture de la région de la CECPI.

Il y a un certain nombre d'autres activités sur lesquelles je voudrais attirer votre attention. Tout d'abord, le Réseau des centres aquacoles d'Europe centrale et orientale, créé en 2004 avec le soutien de la FAO, est devenu un important moyen d'échange d'informations sur l'aquaculture en Europe. La cinquième réunion du conseil d'administration du Réseau se tiendra en Ukraine en octobre 2008 avec le soutien de la FAO.

Deuxièmement, la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe se tiendra à Innsbruck, en Autriche, le mois prochain; il y sera question, notamment, de l'impact des changements climatiques sur le développement de l'aquaculture et des pêches dans la région. Il s'agit d'un sujet important compte tenu des rivalités qui s'aiguisent autour de l'utilisation de l'eau. La FAO estime qu'il est nécessaire de multiplier les efforts en vue d'une gestion intégrée des bassins hydriques, ce qui suppose la participation des parties prenantes du secteur de la pêche afin d'assurer la prise en compte des intérêts du secteur des pêches commerciales et de loisir ainsi que de l'aquaculture, et des multiples autres usages auxquels se prêtent les écosystèmes aquatiques.

Ce qui m'amène au dernier point que je souhaitais aborder devant vous. Le cinquième Forum mondial de l'eau se tiendra à Istanbul en mars 2009, mais jusqu'à présent il semblerait qu'il n'y soit pas question de pêche du tout, malheureusement. La FAO, par le biais de son Code de conduite pour une pêche responsable et des directives techniques qui l'accompagnent, préconise que partout, chaque fois que cela est pertinent, la pêche se pose en partie prenante de premier plan pour tout ce qui concerne l'eau et l'habitat aquatique. Par conséquent, la pêche doit être prise en considération dans les décisions relatives à la gestion de l'eau, de l'habitat aquatique et des ressources aquatiques. Nous pensons que nous devons faire cause commune pour attirer l'attention du secteur de l'eau sur les intérêts du secteur de la pêche.

Étant donné que vous avez un ordre du jour passablement chargé pour votre session, je m'en tiendrai à cela afin de vous permettre de vous atteler à votre importante tâche. Soyez assurés que le Secrétariat de la FAO fera de son mieux pour vous venir en aide au cours des prochains jours et à l'avenir. Je vous souhaite une session fructueuse.

Merci de votre attention.

**Allocution de M. Phil Hickley (Royaume-Uni),
Président de la CECPI**

Mesdames et Messieurs les Représentants des Gouvernements, Mesdames et Messieurs les Fonctionnaires de la FAO et de la CECPI, Mesdames, Messieurs,

Bonjour,

C'est un grand plaisir pour moi de vous souhaiter la bienvenue à cette vingt-cinquième session de la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures qui se tient ici à Antalya, en Turquie.

C'est un grand honneur de compter parmi nous pour l'ouverture de cette session M. Kimoto, Représentant de la FAO et Coordonnateur sous-régional en Turquie.

En notre nom à tous, je voudrais vous prier, M. Akdeniz (Sous-Directeur général à la Direction de la production et du développement agricoles) de transmettre notre gratitude à votre gouvernement pour votre aimable invitation à tenir notre vingt-cinquième session ici en Turquie. Nous tenons tout particulièrement à remercier M. Celebi, du Ministère de l'agriculture et des affaires rurales de la Turquie, qui assure le rôle de point focal pour l'organisation générale de cette session et du Symposium de la CECPI. On aurait tort de sous-estimer la masse de travail que cela représente. Nous devons également des remerciements particuliers au Ministère de l'agriculture et des affaires rurales pour le généreux soutien, y compris financier, qu'il accorde à nombre des activités du Symposium et de la session. Je me dois de mentionner M. Okumuş (Turquie), Président du Comité de pilotage scientifique, et M. Cox (Royaume Uni), organisateur du Symposium, qui ont conçu le stimulant programme auquel nous avons pris part la semaine dernière.

À ce stade, je voudrais souhaiter la bienvenue à M. Gerd Marmulla (FAO), qui après avoir apporté son concours à la Commission pendant plusieurs années en sa qualité de Secrétaire par intérim, remplace désormais M. Devin Bartley (FAO) au poste de Secrétaire de la CECPI. Je saisis l'occasion d'adresser mes sincères remerciements à M. Bartley et de souhaiter la bienvenue à M. Marmulla.

Je voudrais maintenant dire quelques mots de la CECPI elle-même.

La prise en compte des initiatives européennes en matière de pêche et la recherche d'un minimum de cohésion à l'échelle internationale dans la résolution des questions concernant la gestion de la pêche sont devenues aujourd'hui une nécessité. La Directive-cadre sur l'eau, le changement climatique, la surpêche, sont autant de projecteurs, pour ne citer qu'eux, braqués sur les écosystèmes et les pressions qu'ils subissent et sur les services que l'humanité attend d'eux. La CECPI a son rôle à jouer dans le recensement, la pérennisation et la diffusion des bonnes pratiques auprès des parties prenantes du secteur des pêches continentales.

La CECPI est un organe statutaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Elle a été établie en 1957 comme forum pour la collaboration et l'échange d'information sur les pêches intérieures et l'aquaculture entre les pays européens. À ce titre, la CECPI peut faire appel aux compétences de scientifiques spécialisés, de gestionnaires et de praticiens de 34 pays membres et d'autres groupes spécialisés. Les organisations, institutions et agences chargées de gérer les pêches continentales ont périodiquement besoin de faire le point de la situation et la Commission fait fonction de réseau mettant en contact les responsables des politiques, les gestionnaires, les scientifiques et autres intervenants ayant à traiter des questions concernant les pêches et l'aquaculture dans

les eaux intérieures. Le travail scientifique se déroule dans des Groupes de travail réunissant des spécialistes des pays membres.

Ces sessions officielles de la CECPI –la première s’est tenue en 1960– ont lieu tous les deux ans et sont accueillies par les différents pays membres. La CECPI compte aujourd’hui quatre Sous-Commissions, couvrant les domaines suivants:

- Biologie et gestion;
- Aquaculture;
- Protection des ressources aquatiques;
- Aspects socioéconomiques.

C’est au sein de ces Sous-Commissions que sont établis les Groupes de travail. Ces Groupes de travail et les experts individuels qui les composent, sont la cheville ouvrière de la CECPI, ils produisent tout, des documents d’orientation aux rapports scientifiques. Par le passé, la CECPI a apporté d’importantes contributions sur des sujets aussi divers que les effets des produits chimiques toxiques sur le poisson, la qualité de l’eau, la pêche électrique, la remise en état des cours d’eau, l’aquaculture en étang ou les effluents des élevages aquacoles. Au nombre des questions sur lesquelles elle travaille actuellement figurent les anguilles, les repeuplements et les introductions, la pêche de loisir, la prédation par les oiseaux, le bien-être des poissons et l’échantillonnage des poissons. En plus de la production scientifique des groupes de travail, la CECPI a donné des conseils à la Commission européenne, a fourni des bilans périodiques de la situation de la pêche et de l’aquaculture dans les eaux intérieures de ses États membres et a élaboré différents codes de pratique et manuels de procédures qui ont été adoptés par les organes régionaux des pêches de la FAO. Tous les détails concernant les activités durant l’intersession seront fournis à l’occasion de la présentation des rapports des Sous-Commissions.

Un aspect très important de la CECPI concerne le symposium, qui est organisé parallèlement aux sessions sur un sujet spécialisé. Il offre non seulement la possibilité pour les scientifiques et les gestionnaires de se réunir pour discuter des différentes questions, mais il aboutit aussi à la formulation de recommandations spécifiques pour l’avenir, résultat qui distingue les symposiums de la CECPI des autres.

Je voudrais vous citer quelques exemples de symposiums du passé pour bien en faire ressortir tout l’intérêt. Prenons le symposium qui s’est tenu à Dublin, en 1996, sur le thème «Aspects socioéconomique et gestion de la pêche de loisir». À l’époque, la pêche de loisir n’était pas appréciée à sa juste valeur. Parmi les recommandations officiellement formulées à la fin du Symposium, il en était une qui invitait les autorités responsables du contrôle de la pêche de loisir à tenir compte de la véritable valeur du secteur dans le processus de prise de décision, en évaluant au plus près la pleine valeur économique et sociale des écosystèmes aquatiques. Douze ans plus tard, le programme scientifique de ces derniers jours repose dans une large mesure sur des éléments que nous a légués le Symposium de Dublin.

Le récent symposium qui s’est tenu à Mondsee, en Autriche, en 2006, sur le thème «Énergie hydroélectrique, maîtrise des crues et captage des eaux: incidences sur le poisson et les pêches», témoigne du souci de la CECPI de cibler les questions émergentes. Dans ses conclusions, le Symposium dégageait la problématique en la matière et présentait des recommandations appropriées à l’intention des responsables des politiques et des parties prenantes. Le rapport du Symposium faisait état de graves préoccupations concernant l’impact négatif sur les pêches, le poisson et plus généralement sur la faune aquatique, que risquait d’avoir la prolifération de petites centrales hydro-électriques un peu partout en Europe. Il recommandait que les pays membres de la CECPI intègrent l’étude des dangers que cette évolution pourrait présenter pour la durabilité des populations de poissons d’eau douce,

au stade de l'élaboration de leurs politiques stratégiques en matière de production hydroélectrique et de prises d'eau. Les recommandations détaillées du Symposium devraient aider les pays membres à gérer efficacement ces questions.

Je ne doute pas qu'il en ira de même de la mise en oeuvre des recommandations découlant des présentations et des débats qui se sont déroulés la semaine dernière dans le cadre du Symposium organisé à l'occasion de la vingt-cinquième session sur le thème «Les interactions entre les objectifs sociaux, économiques et écologiques des pêches commerciales et de loisir et de l'aquaculture dans les eaux intérieures», dont le compte-rendu est à l'ordre du jour de notre réunion.

Je vous suis reconnaissant de votre présence à cette réunion et je tiens à souligner l'importance de votre participation. Le succès des travaux de la CECPI dépend étroitement de l'enthousiasme, de l'engagement et de la participation active de ses membres.

Je vous souhaite à tous un agréable et fructueux séjour à Antalya et conclus sur ces mots mon allocution d'ouverture.

Je vous remercie.

ANNEXE E

Compte rendu du Symposium de la CECPI sur les interactions entre les objectifs sociaux, économiques et écologiques des pêches commerciales et de loisir et de l'aquaculture dans les eaux intérieures

Introduction

Un Symposium sur les interactions entre les objectifs sociaux, économiques et écologiques des pêches commerciales et de loisir et de l'aquaculture dans les eaux intérieures a été organisé à l'occasion de la vingt-cinquième session de la Commission européenne consultative sur les pêches dans les eaux intérieures (CECPI) à Antalya (Turquie), du 21 au 24 mai 2008. Le Symposium, présidé par M. Ibrahim Okumuş (Turquie) et organisé par M. Ian Cowx (Royaume-Uni), a réuni 255 participants de 26 pays. Le programme du Symposium comprenait 57 présentations orales et 24 affiches.

Le Symposium a été inauguré par M. Mehmet Mehdi Eker, Ministre turc de l'agriculture et des affaires rurales, M. Phil Hickley (Président de la CECPI), M. Gerd Marmulla (Secrétaire de la CECPI) et M. Raymon van Anrooy (FAO, Secrétaire du Symposium).

Les objectifs du Symposium étaient les suivants:

- 1) passer en revue le vaste éventail des interactions socioéconomiques et écologiques entre les pêches et l'aquaculture et le rôle des différentes parties prenantes au regard de ces interactions.
- 2) Identifier les domaines dans lesquels devraient se concentrer les recherches à venir et proposer des mesures pour réduire les interactions qui nuisent au développement et à la gestion durables et promouvoir celles qui contribuent à la durabilité.
- 3) Fournir des informations aux responsables de l'élaboration des politiques et aux décideurs afin de contribuer à une meilleure prise en compte des interactions socioéconomiques et écologiques au sein du secteur et entre celui-ci et les autres secteurs ruraux.
- 4) Faciliter le dialogue entre les scientifiques, les chercheurs, le monde de la pêche, les aquaculteurs et les responsables des politiques et les décideurs sur les motifs, les interactions et les intérêts des parties prenantes.
- 5) Fournir des conseils à la CECPI sur les mesures et outils de développement et de gestion des pêches et de l'aquaculture dans les eaux intérieures en Europe.

Le Symposium a permis d'avancer considérablement dans l'analyse et la compréhension des interactions entre objectifs écologiques/environnementaux, d'une part, et objectifs socioéconomiques et en matière de gouvernance, d'autre part, pour les pêches et l'aquaculture. Les participants se sont accordés à reconnaître que l'approche sectorielle retenue jusqu'ici, qui amènerait à traiter les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures de manière isolée, devait céder la place à une approche intégrée, systémique et multidisciplinaire.

Conclusions et recommandations

Les conclusions du Symposium peuvent être résumées comme suit:

- Le Symposium a reconnu qu'il existait un nombre et une variété considérables d'usagers dans chaque secteur et à l'échelle intersectorielle. Il a également reconnu qu'il existait des synergies et des conflits de gestion entre les usagers des pêches commerciales, des pêches de loisir, de l'aquaculture et des autres ressources aquatiques. Ces conflits découlaient, par exemple, du repeuplement et des

introductions réclamés par les pêcheurs sportifs, par opposition à l'objectif de protection de la biodiversité ou encore du développement de la production hydroélectrique qui allait à l'encontre des intérêts des pêches. D'où la nécessité de trouver un juste équilibre entre la promotion de l'aquaculture et de la pêche dans les eaux intérieures et la protection de la biodiversité.

- L'un des problèmes inhérents à l'ensemble des secteurs des pêches et de l'aquaculture dans les eaux intérieures en Europe tenait au manque de données socioéconomiques de base et à une mauvaise compréhension des concepts socioéconomiques sur lesquels asseoir la promotion de ces secteurs. La recherche économique tendait à se focaliser sur les aspects strictement économiques et ne faisait que trop peu de place aux interactions sociales et aux questions environnementales.
- Ce problème était encore aggravé par la faiblesse du soutien politique, et souvent institutionnel, (sur les plans des ressources opérationnelles et du financement, par exemple) susceptible de faciliter les arbitrages entre des objectifs écologiques/ environnementaux et socioéconomiques parfois contradictoires du fait des interactions entre les usagers.
- La Directive-cadre de l'UE sur l'eau exerçait une profonde influence sur la gestion et le développement du secteur de la pêche dans les eaux intérieures. Il en résulterait vraisemblablement une augmentation de la «valeur» intrinsèque de l'eau et des masses d'eau, ce qui aurait pour effet d'exacerber la concurrence pesant sur la ressource et son environnement.
- L'aquaculture – tout comme l'agriculture – n'était pas épargnée par la tendance toujours plus marquée à l'intensification de l'exploitation des ressources (et ses conséquences comme la limitation de l'utilisation de l'eau au moyen du recyclage, de systèmes automatiques, de l'accroissement de la productivité), tendance qui pourrait aider à atténuer les conflits pour l'utilisation des ressources mais pourrait également avoir des conséquences écologiques négatives.
- On constatait une aggravation préoccupante des tensions provenant des secteurs de la société qui considéraient l'exploitation des pêches comme inacceptable.
- Pour différentes raisons, les responsables des politiques semblaient désormais pencher en faveur de la promotion des pêches de loisir plutôt que du soutien aux pêches commerciales. Cela ne se traduisait pas nécessairement par la cooptation de pêcheurs sportifs (ou d'associations de pêcheurs sportifs) dans les structures officielles de gestion.
- S'il a bien été constaté que la demande de poisson pour la consommation tendait à augmenter, il a également été admis que cette tendance pouvait s'expliquer en partie par les besoins de l'aquaculture aux fins du repeuplement; cela compte tenu de la nécessité de rétablir les populations de poisson et d'améliorer la qualité des écosystèmes aquatiques dans de nombreux pays membres de la CEEPI (conformément à la Directive-cadre de l'UE sur l'eau).
- La gouvernance des cours d'eau, en particulier en ce qui concerne la gestion transfrontière des ressources hydriques utilisées pour la pêche était insuffisante dans de nombreuses régions de la CEEPI. À cet égard, la construction de barrages – et les politiques en matière de retenue et de captage des eaux – risquait d'avoir de graves répercussions en aval, susceptibles d'entraîner des conflits et de mettre à mal le tissu socioéconomique et l'environnement.
- Les questions liées aux pêches dans les eaux intérieures sont encore mal comprises du grand public, notamment pour ce qui est de la contribution du secteur à la réalisation des objectifs écologiques et socioéconomiques de la société; un effort supplémentaire s'imposait pour sensibiliser l'opinion et faire mieux connaître les pêches dans les eaux intérieures.

- La gestion des pêches dans les eaux intérieures n'était pas encore reconnue comme partenaire à part entière par d'autres utilisateurs qui ne tenaient pas pleinement compte des besoins et des objectifs des utilisateurs multiples. Ces problèmes tenaient dans une large mesure au manque de communication et de dialogue entre les groupes d'utilisateurs et les représentants des intérêts des pêches, à leur manque de considération à l'égard de leurs besoins et aspirations respectifs et au manque de financement et de connaissances pour la gestion intégrée des pêches et de l'aquaculture dans les eaux intérieures où se rejoignent des considérations d'ordre économique, social et biologique.

Le Symposium recommande à la vingt-cinquième session de la CECPI que les organes responsables appropriés prennent les mesures suivantes:

- Élaborer des trousseaux à outils et des modèles et indicateurs quantitatifs permettant une évaluation de qualité des aspects socioéconomiques des pêches et de l'aquaculture dans les eaux intérieures dans des situations où les données laissent à désirer, y compris des exemples de bonnes pratiques et des études de cas suffisamment robustes pour rendre compte de la variabilité régionale des conditions écologiques, sociales et économiques.
- Promouvoir l'élaboration de méthodes et d'approches et une prise de décision interdisciplinaires en matière de recherche et de gestion des pêches, qui mettent les compétences économiques, sociologiques et psychologiques (dites socioéconomiques) en synergie avec l'approche biologique traditionnelle des pêches.
- Améliorer la communication, la diffusion de l'information et la vulgarisation concernant les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures auprès de parties prenantes extérieures au secteur et de ceux qui sont chargés de prendre des décisions sur la mise en valeur et la gestion de l'environnement aquatique.
- Élaborer et promouvoir une approche plus structurée de la gestion des pêches de loisir afin de prendre dûment en compte l'importance de l'activité du secteur pour les économies locales et régionales.
- Concevoir et promouvoir des possibilités d'emploi alternatif pour ceux qui travaillent actuellement dans les pêches commerciales, afin de préserver et de renforcer leurs moyens d'existence et les possibilités de revenus. De même, les questions relatives à la parité hommes-femmes devraient recevoir toute l'attention qu'elles méritent.
- Réaliser des recherches prospectives sur les incidences socioéconomiques et écologiques sur les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures de la réalisation d'ici à 2015 des objectifs fixés par la Directive-cadre de l'UE sur l'eau – aux niveaux local et national – à l'appui ex-ante de la prise de décisions en matière de gestion.
- Évaluer l'évolution probable de l'aquaculture européenne dans les eaux intérieures afin de réduire les coûts écologiques prévisibles, tout en tirant le meilleur parti des différentes possibilités que pourraient offrir les écosystèmes aquatiques.
- Effectuer des recherches sur la valeur économique de la pêche de loisir et en diffuser les résultats, comme moyen de promouvoir l'évolution de la prise de décision en matière de gestion dans le sens d'une meilleure prise en compte de l'importance respective des parties prenantes du secteur.
- Déterminer la nature de l'interaction entre les pêches commerciales et de loisir du point de vue de la participation à la gouvernance, de la gestion des ressources des pêches et de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.
- Évaluer la demande pesant sur l'aquaculture concernant les reproducteurs et adapter l'éventail de produits, d'espèces et de tailles en fonction des besoins de conservation et de reconstitution des stocks des pêches de loisir qui pratiquent le repeuplement.

- Établir un mécanisme à l'échelle de l'Europe permettant d'examiner, de prévenir et d'atténuer les problèmes relatifs à l'accès aux ressources hydriques transfrontière et à leur disponibilité, qui tienne dûment compte des besoins et exigences du secteur des pêches.
- Traiter les questions émergentes dans le cadre d'une approche de type gestion de projet afin de faciliter la mise à disposition de ressources financières et d'autres ressources cruciales.
- Élaborer des directives (techniques) sur les secteurs touchant les pêches de capture et de loisir dans les eaux intérieures, afin de contribuer à un développement et à une gestion durables de ces sous secteurs.
- Traduire en russe les documents clés de la CECPI à l'appui des secteurs des pêches dans les eaux intérieures de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale, de sorte qu'ils puissent tirer parti de l'expérience des pays d'Europe centrale et occidentale en matière de recherche, développement et gestion.
- Renforcer les contacts et la collaboration entre la CECPI et l'organe consultatif technique sur la gestion des pêches dans le bassin du Mékong et d'autres organes régionaux des pêches, compte tenu des ressemblances entre les problématiques et des nombreuses possibilités d'apprendre les uns des autres.

ANNEXE F

Compte rendu de la réunion du Groupe de travail *ad hoc* sur l'écrevisse, Antalya, 24 mai 2008

1. Ouverture et organisation de la réunion

Le Coordonnateur, M. Markku Pursiainen (Finlande), a ouvert la réunion. M. Miran Apprahamian a proposé d'en rédiger le compte rendu.

2. Participants

Ont participé à la réunion les personnes dont les noms suivent:

Miran Aprahamian (R-U), Tomas Brenner (Allemagne), Tania Hubenova (Bulgarie), Elena Jecu (Roumanie), Gerd Marmulla (FAO), Markku Pursiainen (Finlande).

3. Rappel du contexte

Le Coordonnateur a brièvement résumé les activités menées au sein de la CECPI et des autres organes internationaux concernant l'écrevisse.

L'Association internationale d'astacologie organise un symposium international tous les deux ans. Le premier Symposium s'est tenu en Autriche en 1972, le dernier en 2006 en Australie. Le prochain Symposium sera organisé à Kuopio (Finlande), du 4 au 8 août 2008. L'Association est à caractère plutôt scientifique.

La CECPI a créé le Groupe de travail sur l'écrevisse à sa dixième session, en 1978, et le groupe est resté actif sous la direction de M.Kai Westman (Finlande) jusqu'en 1996.

Le réseau thématique européen CRAYNET, financé par l'UE, a dressé un bilan assez complet de la situation de l'écrevisse dans le cadre de plusieurs conférences et publications entre 2002 et 2006. L'une des résolutions de CRAYNET a débouché sur la publication de l'Atlas de l'écrevisse en Europe par Souty-Grosset *et al.* en 2006. Le projet était essentiellement axé sur la conservation des espèces d'écrevisse d'Europe.

Enfin, à sa vingt-quatrième session, la CECPI a décidé de réactiver le Groupe de travail sur l'écrevisse (rapport de la vingt-quatrième session, paragraphe 86). Le thème principal du document de travail examiné était la production et l'utilisation durables des populations d'écrevisse en Europe. M. M. Pursiainen (Finlande) a accepté d'être le Coordonnateur du Groupe.

4. Mandat

Après examen des mandats préliminaires, la réunion a recommandé à la vingt-cinquième session de la CECPI que le mandat du Groupe de travail sur l'écrevisse soit axé sur les activités ci-après:

- a. Suivre l'évolution de la distribution des espèces d'écrevisse afin de mieux protéger les espèces autochtones.
- b. Recueillir des données sur les prises, l'effort de pêche et la production aquacole d'écrevisse dans les pays membres.
- c. Faciliter et appuyer les études sur l'écologie et les activités de rétablissement de l'écrevisse.
- d. Déterminer la valeur socioéconomique (prise, transformation, commercialisation, etc.) de l'écrevisse provenant des eaux intérieures (environnement) et de l'aquaculture.

- e. Préparer des directives pour une exploitation responsable des espèces d'écrevisse dans l'aquaculture et les pêches dans les eaux intérieures, ainsi que pour la conservation ou la gestion durable des populations d'écrevisse autochtones.
- f. Améliorer les communications entre les parties prenantes et d'autres groupes d'intérêts en ce qui concerne l'élevage de l'écrevisse, la gestion des stocks et la détection précoce et la maîtrise des maladies (en particulier de la peste des écrevisses).
- g. Prendre toutes autres mesures nécessaires à propos des questions émergentes intéressant l'écrevisse.

5. Pays, membres et spécialistes participants

Le Coordonnateur a adressé des courriers électroniques aux correspondants nationaux de la CECPI concernant la participation au Groupe de travail. Plusieurs membres de CRAYNET et de l'IAA ont aussi été informés de la réactivation du Groupe de travail de la CECPI .

Ont manifesté l'intention de participer au Groupe de travail les personnes dont les noms suivent:

Tania Hubenova (Bulgarie); Pavel Kozak (République tchèque); Catherine Souty-Crosset (France); Julian Reynolds (Irlande); Aloyzas Burba (Lituanie); Pedro Anastacio (Portugal); Elena Jecu (Roumanie); Lennart Edsman (Suède); Stephanie Peay (Royaume-Uni [par correspondance]); Paul Stebbing (Royaume-Uni).

Les participants ont encouragé les pays membres à s'enquérir des personnes qui souhaiteraient participer.

6. Activités jusqu'en 2012

Il a été pris acte de plusieurs déclarations d'intention de participer au Groupe de travail, ainsi que de nombreuses propositions de travaux pour l'avenir (voir la liste ci-dessous).

Propositions de travaux pour l'avenir:

- Problèmes liés à l'introduction d'écrevisses non autochtones pour le commerce des aquariums (Stephanie Peay, Royaume-Uni).
- Lacunes législatives concernant la propagation d'espèces d'écrevisse exotiques et de la peste de l'écrevisse (Julian Reynolds, Irlande).
- Évolution des comportements relatifs à l'exploitation dans la plus grande partie de l'Europe (Julian Reynolds, Irlande)
- Protocoles de repeuplement (Julian Reynolds, Irlande).
- Impacts de l'exploitation sur la population d'écrevisse (Julian Reynolds, Irlande).

Propositions pour les réunions à venir:

- Réunion à l'occasion du prochain Symposium de l'IAA, à Kuopio (Finlande) du 4 au 8 août 2008 (plusieurs propositions).
- En relation avec une autre réunion sur l'écrevisse devant se tenir à Vodnany (République tchèque) en 2009 (Catherine Souty-Crosset, France).
- Atelier à Poitiers (France), en 2010 (Catherine Souty-Crosset, France).

Le Coordonnateur a présenté le plan préliminaire ci-après des activités prévues jusqu'en 2012, comme suit:

- Le Coordonnateur organisera une réunion *ad hoc* à l'occasion du XVIIe Symposium de l'IAA à Kuopio (Finlande) du 4 au 8 août 2008. Les points à discuter sont la participation, les activités, l'ordre du jour et le calendrier.
- En règle générale, les réunions et ateliers devraient suivre les orientations définies dans le mandat; durant la première période, les points a. (évolution de la distribution

géographique) et b. (chiffres de production), durant la seconde, le point c. (rôle de l'écrevisse dans les écosystèmes) et d. (questions socioéconomiques), et finalement les points e. (gestion responsable) et f. (communication et maladies).

- La première réunion ou le premier atelier aurait lieu en 2009. La possibilité d'organiser une réunion (atelier) à l'occasion de la réunion de Vodnany (République tchèque) sera examinée par le Coordonnateur.
- La deuxième réunion aurait lieu à Poitiers (France) fin 2010, sur proposition de Catherine Souty-Crosset, et la dernière réunion aurait lieu fin 2011 en Finlande.
- Toutes les réunions et tous les ateliers soumettraient un rapport à la Sous-Commission I de la CECPI et les présentations et autres documents devraient faire l'objet d'une publication dans une série appropriée.
- Le site Web de la CECPI devrait également être mis à contribution pour la diffusion des résultats du Groupe de travail.

7. Rapport de la réunion

Le présent rapport sera soumis à la vingt-cinquième session de la CECPI.

8. Clôture de la réunion

Le Coordonnateur a déclaré close la réunion et a remercié les participants de leurs efforts.

ANNEXE G

Ébauche d'un projet pour l'examen des modalités de travail et du renforcement organisationnel de la CECPI

À sa vingt-deuxième session, la CECPI a recommandé la création d'un groupe de travail qui serait chargé d'examiner le rôle et le fonctionnement de la CECPI. Toutefois, peu nombreuses ont été les recommandations de ce groupe de travail effectivement mises en oeuvre et certaines de ces dernières n'ont pas donné les résultats que l'on attendait sur le plan efficacité et efficience de la CECPI en tant qu'organe régional des pêches. Compte tenu du fait que la CECPI reçoit de ses États membres un flux d'information en retour toujours plus ténu, la nécessité d'une restructuration en profondeur de la CECPI portant sur son rôle et son mode de fonctionnement se fait sentir avec plus d'urgence que jamais.

Par conséquent, les Pays-Bas, en qualité de membre de la CECPI, proposent qu'à sa vingt-cinquième session, la CECPI demande à son Président et à son Comité exécutif de prendre immédiatement les mesures qui s'imposent pour inverser cette tendance. Il est suggéré de procéder en premier lieu à une analyse de l'organisation, devant déboucher sur la formulation de recommandations claires et complètes destinées à être présentées à la vingt-sixième session.

Les Pays-Bas proposent la mise en oeuvre d'un projet relativement modeste, prévoyant le recrutement d'un consultant qui aiderait la CECPI à évaluer son rôle et son fonctionnement et proposerait diverses stratégies pour améliorer sa performance. Le consultant serait également chargé d'aider à organiser un atelier.

Projet de mandat pour le consultant:

Sous la supervision générale du Président de la CECPI et en étroite collaboration avec les membres du Comité exécutif, du Secrétariat et des correspondants nationaux de la CECPI, l'expert en matière de développement institutionnel et de renforcement de l'organisation s'acquittera des tâches suivantes:

- Examiner les évaluations précédentes du rôle et du fonctionnement de la CECPI, y compris les rapports et documents de travail de la Commission.
- Réaliser une analyse et un diagnostic du rôle et des modalités de travail de la Commission, préférence en fonction du modèle d'organisation intégrée et du cadre logique d'orientation stratégique. Devraient être prévus des débats avec son Président, son Comité exécutif, ses membres, ainsi qu'avec le Secrétariat de la Commission à la FAO, l'examen de sa structure organisationnelle et de son mandat, du rôle de ses membres, de son Secrétariat, de son Comité exécutif et de ses Correspondants nationaux, de même qu'une analyse des aspects financiers.
- Recueillir et analyser des informations sur le rôle, la structure, le mandat et le fonctionnement d'autres organes et réseaux régionaux des pêches et recenser les avantages et inconvénients des différentes structures organisationnelles.
- Établir un projet de rapport comportant un diagnostic clair et indépendant sur la situation organisationnelle actuelle de la CECPI, qui tiendra lieu de document d'orientation pour un atelier que les Pays-Bas offrent d'accueillir en mars 2009.
- Contribuer à l'organisation et à la tenue de l'atelier sur le renforcement du rôle et des modalités de travail de la CECPI, accueilli par les Pays-Bas, à titre d'expert et préparer un projet de rapport technique incorporant les résultats de l'atelier.
- Établir, en étroite collaboration avec le Président, le directeur du projet et le Secrétariat de la CECPI, le rapport technique définitif de l'atelier et présenter les résultats, les conclusions, et les recommandations de l'atelier à la réunion du Comité exécutif du mois de mai (en respectant la présentation, le format et les normes de la

FAO/CECPI). Le rapport sera présenté au Président et au Secrétaire de la CECPI dans les trois semaines suivant la tenue de l'atelier.

Le consultant devrait se voir accorder un nombre total de 17 jours de travail, soit sept jours de travail et de réunions/débats à Bruxelles et à Rome et sa participation à l'atelier de deux jours aux Pays-Bas. Il est recommandé que le travail commence début 2009 et soit achevé pour le 31 mars 2009.

Budget

Le budget nécessaire pour l'ensemble du projet (y compris le travail du consultant et l'organisation de l'atelier) se chiffrerait à 25 000 Euros.

Sur ces 25 000 Euros, les Pays-Bas offrent de prendre charge le coût de l'organisation de l'atelier, évalué à 5 000 Euros.

Demande présentée à la vingt-cinquième session

La délégation des Pays-Bas demande aux autres délégations participant à la vingt-cinquième session de la CECPI de:

1. Examiner, modifier au besoin et ratifier le mandat de l'expert indépendant en matière de développement institutionnel et de renforcement organisationnel de la CECPI.
2. Identifier un chef d'équipe pour ce petit projet, qui devrait être placé sous l'autorité du Président de la CECPI.
3. Apporter leur contribution financière à ce petit projet. Il serait particulièrement bienvenu que quatre pays membres de la CECPI soutiennent ce projet «clef» pour l'avenir de la CECPI à hauteur de 5 000 Euros chacun (les contributions devant être arrêtées avant le 1er septembre 2008).

ANNEXE H

Introduction à une analyse des modalités de travail de la CECPI au sein de groupes de travail et de symposiums et propositions de réorientation de la Commission

G. Castelnaud, Président de la Sous-Commission III

1. Groupes de travail et symposiums

1.1 Les groupes de travail (GT) sont les principaux outils dont se sert la CECPI pour produire des résultats; ils doivent remplir un certain nombre de conditions (critères) et suivre certaines règles de fonctionnement (cahier des charges):

- définition du sujet, des objectifs et du mandat, avec actualisation périodique du mandat et de sa durée;
- pertinence et originalité du sujet, assurance de son utilité, cohérence avec la thématique de la CECPI;
- non-redondance avec d'autres GT extérieurs;
- participants identifiés, représentant les meilleurs spécialistes du sujet (composition et représentativité);
- échanges et réunions périodiques entre membres;
- finances, prévision budgétaire.

1.2 Les groupes de travail sont sous la responsabilité d'un coordonnateur, mais le Bureau (Président, Vice-Président, Rapporteur) de la Sous-Commission a aussi un rôle de pilotage et de suivi à jouer, rôle resté modeste jusqu'ici. Le Comité exécutif comme les délégations avalisent simplement les résultats lors des sessions; il convient donc que les GT soient soumis à vérification et évaluation:

- par rapport au cahier des charges;
- par rapport aux questions scientifiques et techniques qui se posent;
- par rapport aux résultats et aux impacts.

Cela suppose:

- une évaluation des GT existants et déjà en fonctionnement et leur remaniement éventuel;
- une sélection de nouveaux GT et l'application du cahier des charges.

1.3 Les symposiums sont le moyen, pour la communauté scientifique et technique (spécificité de la CECPI), de présenter les derniers résultats sur un sujet identifié par la CECPI et d'en tirer des conclusions. Ils exigent une analyse prospective et une réflexion sur le choix et la présentation du sujet. Comme les groupes de travail, ils doivent:

- s'inscrire dans la thématique de la CECPI, être en prise avec l'évolution scientifique et technique, tout en répondant aux demandes des praticiens;
- ne pas être trop ambitieux, mais bien délimités et ciblés;
- sélectionner et classer les contributions et structurer les sessions;
- analyser les résultats, les enseignements, les lacunes et les problèmes soulevés;
- faire des recommandations en matière de stratégie, méthodes, mesures techniques, etc.

1.4 Les groupes de travail et les symposiums devraient toucher la communauté scientifique et technique de même que les praticiens, et permettre l'acquisition et la diffusion d'informations pertinentes et originales pour la CECPI à partir des bilans, rapports de situation, guides, recommandations, etc.

1.5 Les groupes de travail et les symposiums devraient aussi permettre la collecte et la remontée de l'information sur la base de fiches d'enquête, de rapports statistiques annuels, etc. Il faudra, pour ce faire, mettre au point des normes comptables, identifier des personnes ressources, créer un réseau bien plus large que celui des correspondants nationaux, établir des liens sur le terrain, cartographier les sites de pêche et d'aquaculture et les croiser avec les contacts.

2. CECPI

2.1 La CECPI doit être l'organe de référence pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures européennes et le faire savoir dans ses messages et ses produits afin d'accroître sa notoriété et sa crédibilité.

2.2 La CECPI doit créer un lien organique avec la CE afin de rendre plus opérationnelles ses recommandations.

2.3 Les activités de pêche et d'aquaculture devraient servir d'indicateur de la qualité écologique des eaux intérieures, en plus de leur fonction nutritionnelle, ludique, sociale et économique.

2.4 La CECPI doit disposer, à côté de ses travaux sur des sujets porteurs et novateurs, d'un outil de visualisation et de diagnostic fiable sur l'état et les tendances des pêches, de l'aquaculture et des milieux aquatiques intérieurs.

Nombreux sont les systèmes hydriques pour lesquels on ne dispose pas d'outil de suivi, ni de données de base concernant les facteurs biologiques, socioéconomiques et l'effort de pêche. Comment dès lors évaluer correctement les interactions (voir ce symposium), proposer des modèles de fonctionnement, faire de la gestion intégrée? Cela peut se faire à l'échelon local, mais il faut aussi collecter au niveau européen des données exhaustives, réalistes et permettant les comparaisons par secteur (entre bassins fluviaux):

- à partir d'indicateurs biologiques et socioéconomiques que la CECPI ne possède pas et qu'il s'agit de définir en s'inspirant, par exemple, du projet européen INDICANG I (2004-2008);
- à partir de la mise en place de ces indicateurs, conduisant à des bilans et des rapports de situation géoréférencés;
- à partir de la compilation de données normalisées en s'inspirant des rapports du GT mixte sur les anguilles, avec description et évaluation des méthodes de suivi locales et des niveaux de certitude associés;
- à partir du réseau de personnes ressources;
- à partir de GT, de sessions extraordinaires et de symposiums.

3. Synthèse des propositions à soumettre à la CECPI

- Effectuer une analyse et une évaluation des composantes de la CECPI: sous-commissions, groupes de travail, groupes de liaison (prendre exemple sur le fonctionnement du GT mixte CECPI/ CIEM sur les anguilles);
- mettre en place des normes de fonctionnement, s'assurer une participation plus active des pays membres, de leurs représentants et de la communauté scientifique;
- opérer un certain resserrement et une réorganisation des activités avant un éventuel redéploiement visant à rendre la CECPI plus lisible et attrayante;
- promouvoir l'indispensable rajeunissement et la féminisation des membres du Comité exécutif;

- décider dès cette session des règles de choix, de fonctionnement, d'évaluation et de décision pour les GT nouveaux et les GT en activité, définir et codifier ces règles (cahier des charges) avant la prochaine réunion du Comité exécutif afin qu'il puisse les valider et les appliquer lors de la prochaine session;
- donner suffisamment de place aux débats lors des sessions et des réunions du Comité exécutif, afin de faire de ce travail de structuration, de spécification et de validation des travaux de la CECPI, un exercice collectif qui aura pour effet de renforcer l'image, le prestige, l'efficacité et l'utilité de la Commission.

La vingt-cinquième session de la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures (CECPI) s'est tenue à Antalaya, en Turquie, du 21 au 28 mai 2008, en concomitance avec un symposium sur les interactions entre les objectifs sociaux, économiques et écologiques des pêches intérieures commerciales et de loisirs et de l'aquaculture. Elle a passé en revue les activités de la CECPI depuis 2006 dans les domaines de la biologie et de la gestion des pêches, de l'aquaculture, de la protection de l'environnement aquatique et des questions sociales et économiques. Elle a examiné puis arrêté le futur programme de travail de la CECPI, en particulier les activités devant être réalisées d'ici la prochaine session de la Commission en 2010, et a examiné le mode de fonctionnement de la CECPI. La vingt-sixième session sera précédée d'un symposium consacré à l'aquaculture multifonctionnelle dans les eaux intérieures.

ISBN 978-92-5-206104-5 ISSN 2070-6995



9 789252 061045

10423F/1/08.09/310